

NUMERO 94

LE BOUTILLON DES CHARENTES

🌀 Le journal en ligne gratuit des charentais d'ici et d'ailleurs 🌀

EDITORIAL

Dominique PORCHERON

Vendredi 21 mars 2025

Chères lectrices et chers lecteurs,

Préparez-vous à lever le rideau sur une saison théâtrale qui promet d'être aussi attirante qu'un verre de pineau ! En mars, avril et mai, nos villages d'Aunis, Saintonge et Angoumois vont vibrer au rythme des spectacles. Et cette année encore, le patois saintongeais sera la star incontestée de nos scènes locales. Alors, ne manquez pas cette occasion de redécouvrir cette langue qui bat encore dans le cœur de notre belle province. Nos associations comptent sur vous pour remplir les salles et faire vivre cette tradition. Charentais, debout ! Osez-vous froter à cette langue pleine de charme, de caractère et d'humour malicieux.

Le printemps est enfin là. Ouf !

Au programme dans ce numéro : une recette de lapin qui vous fera saliver, un texte du Grand Simounet, une plongée dans les ruines de l'église de Saint-Marmet, une escapade rapide sur l'île d'Oléron, des histoires d'originaux qui ne manqueront pas de vous faire sourire. Le maire de la commune de Buffeajheasse qui décide d'écrire le nom des rues du village en saintongeais, Pierre Chasseuil un ancêtre pas ordinaire et le noyer, arbre combien utile ...Entre les giboulées de mars, les poissons d'avril et mai qui nous invite à faire ce qui nous plaît, ce printemps s'annonce riche en histoires. Alors malgré des temps troublés, profitons de chaque instant, n'oublions pas de rire, car après tout, le rire est un bon remède pour rester vivant et en bonne santé. Bonne lecture et à très bientôt dans nos salles de spectacles charentais !



SOMMAIRE

Qu'Etou Qu'Olé Josette Guérin - La Cagouillette daus Ebaupines.....	3
Saccage à l'église Saint Marmet – Patrick Hureau	4
Changement d' pankiartes à Buffeajhasse – Le Fî à Feurnand	5
... et la neut' va nous prenre – Le Grand Simounet '	7
Inauguration de l'école de filles des Bujoliers – Saint-Bris-des-Bois - Saint- Césaire – Joël Lamiraud	9
Histoires de langues et d'un mariage, celui d'une carpe et d'un lapin... - Le Piron	10
Le coin des fines goûles – Dominique Porcheron	13
SAINT-PIERRE D'OLERON – Dominique Porcheron	14
Un ancêtre qui sort de l'ordinaire : Pierre Chasseuil – Joël Lamiraud	15
On se marie à Saint-Chafouin – Episode 7 – Norinne Chabeursat	16
Y'a pus reun coûmme dans l'temps ! – Cadet Groubot.....	20
Les originaux - Extrait de « L'humour en Aunis et Saintonge » de Robert Colle et Henri Lahetjuzan	22
KETOUKOLE 94 - Jhoël	24
Histoire de Noyers – Dominique Porcheron.....	25
A l'ombre du noyer disparu – Firmin Compagnon	28
Livre à vous conseiller	29
Informations et spectacles	29
DESSINS DE LUCAZEAU	32

Qu'Etou Qu'Olé

Si notre nom interroge, c'est bien un peu volontaire...Qu'est-ce que c'est ? Qu'est cette troupe de théâtre qui existe depuis plus de 25 ans et qui a décidé, il y a une dizaine d'années, de ne s'exprimer qu'en patois charentais ? Le siège de l'association est basé à Salles d'Angles, dans le Cognaçais, mais nos acteurs sont issus d'une dizaine de communes environnantes. En 2025, l'effectif comprend 22 acteurs- dont 3 enfants- et 4 techniciens. Avant le Covid, les jeunes étaient majoritaires, la coupure a changé la donne, mais de nouveaux arrivent peu à peu. Chaque année, nous présentons un spectacle inédit. Je l'écris. Je n'ai pas de diplôme dans ce domaine, pas de formation spécifique, je n'ai comme référence que ce patrimoine oral qui m'est resté dans l'oreille depuis mon enfance dans un petit village « du Pays Bas » un peu mâtiné de vendéen en raison de l'origine de mes grands-parents paternels. Ecrire nos propres pièces permet d'aborder des sujets actuels, les seuls susceptibles d'intéresser les jeunes. C'est le cas cette année ; Les jeunes interprètent « PARAPEPE ». Les Jeux Olympiques ont laissé des traces, les enfants ont décidé de faire faire du sport à Pépé Farnand -notre doyen de 84 ans-. Tout le monde s'amuse. Les adultes se répartissent entre 2 pièces. La première -CLIAUDE- joue sur l'ambiguïté de ce prénom androgyne... La seconde vise un autre fait d'actualité : Ces citadins qui veulent venir à la campagne en n'acceptant rien du monde rural : « LES POTINS D' CHEU NOUS ». Deux chants écrits par des amis de la troupe – Célestin et Francine- et deux sketches, « le cantonnier de m'man » et « La météo de Sidonie » complètent le spectacle. En 2025, la troupe des Qu'Etou Qu'Olé se produit à la salle polyvalente de Salles d'Angles (16130), le vendredi 21 (20h30), le samedi 22 mars (20h30) et le dimanche 23 (14h30). Le vendredi 28, le spectacle a lieu à la salle des fêtes des Métairies (16200) et le samedi 29, à la salle polyvalente de Gensac la Pallue.(16130). Nous serions très heureux de vous y accueillir. La présidente : Josette GUERIN-DUBOIS.



La Cagouillette daus Ebaupines

Saccage à l'église Saint Marmet

Venant de Cognac en direction de Boutiers se dresse sur un éperon rocheux l'antique église de Saint Marmet. Dominant une vallée où coule paisiblement les flots de la Charente, les vieilles ruines abandonnées survivent fièrement à un passé riche d'histoire. La municipalité sous l'égide de la communauté de communes a entrepris divers travaux de réaménagement du site de Saint-Marmet. Espérons qu'il s'agit là d'une première étape en vue de pleinement restaurer l'église et son cimetière.

Mais quelles sont les origines de cette jolie petite église paroissiale ?

Mamert (Mamertus) fut archevêque de Vienne (en dauphiné) de 461 à 475. Il est principalement connu pour avoir instauré les Rogations, c'est à dire les trois jours de supplications publiques qui précèdent la fête de l'Ascension. Mort en 475, Saint Mamert est fêté le 11 mai. C'est en son honneur, que les religieux Antonistes de Boutiers, élevèrent au XII^{ème} siècle cette église en ce lieu romantique. Elle se compose d'un long carré avec une voûte en ogive romane et une fenêtre en plein cintre. La voûte du sanctuaire en nervure est d'époque postérieure. Un petit cimetière entoure l'édifice.

Saint-Mamert, devenue au fil du temps Saint Marmet, fut l'église paroissiale de la paroisse de Boutiers au cours des XVII^{ème}, XVIII^{ème} et probablement début du XIX^{èmes} siècles. On la cite souvent sous l'appellation de « Saint Marmet de Boutiers ». Bon nombre de paroissiens y sont inhumés à l'intérieur. C'est le cas le 24 janvier 1766, de messire Jean-Baptiste Bonduel « prestre curé de la paroisse de Boutiers » âgé de 58 ans.

Le château voisin du Solençon ayant sa propre chapelle ne négligeait pourtant pas en diverses occasions de célébrer certains offices. C'est ainsi que le 31 mai 1761, messire de La Guarrigue de Savigny, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint Louis, capitaine des vaisseaux du roi et proche parent du seigneur du



COGNAC - Château du Solençon

Solençon, y fait baptiser un jeune esclave malgache âgé de 14 ans. Cet enfant, Jean Augustin dit Fantaisie est dit « né à l'isle de Madagasca dans le sud de l'affrique ». Après l'injure du temps, la vénérable église eut à souffrir de l'injure des hommes : « Lan mil sept cent quatre-vingt-douze, premier de la république française, et le deux décembre, le citoyen Juglart, curé à la paroisse de Boutiers, s'étant rendu avec tous ses fidèles de la commune, transporté au lieu de Saint Mamer, distant du bourg d'un quart de lieue, pour y célébrer la messe paroissiale et s'étant présenté à l'autel pour y faire ses prières préliminaires, a été fort surpris de trouver le tabernacle ouvert et plusieurs hosties répandues sur l'autel. Ce qui l'a engagé à faire la visite dudit tabernacle d'où il a reconnu que le ciboire et le soleil avaient été enlevés.

Convaincu que ce pouvait être que l'effet d'un vol sacrilège, il a requi le maire et les officiers municipaux. Ayant voulu ouvrir la porte qui communique à la sacristie, il a éprouvé quelque résistance qui a cédé à peu d'efforts, c'était le tronc des aumônes qui la tenait arrêtée par derrière. La commune étant très pauvre, et conséquemment la charité retrécie, les larrons n'ont rien trouvé dedans. Ayant visité l'armoire qui renferme les effets de la sacristie, nous avons vu que le calice et la patène en avaient été soustraits, les ornements fouillés. Sur un prie-Dieu auprès de ladite armoire, était un long cierge, à la lueur duquel les scélérats avaient commis cet horrible attentat ... ».

L'éloignement du bourg de cette église finit par décider les autorités à prendre une décision. Ce fut chose faite le 9 novembre 1857 : « Le conseil municipal délibère pour le projet de faire construire une chapelle ou une église sur le chaume de Boutiers. Vu l'état d'abandon dans lequel cette paroisse a été laissée depuis si longtemps sous le rapport religieux, n'ayant aucun lieu décent où puissent se faire les cérémonies des sépultures depuis l'abandon des églises de cette commune, de plus l'éducation chrétienne des enfants se trouve par la même singulièrement entravée, en second lieu la chapelle de Saint Marmet ne répondant point aux besoins de la commune à cause de son éloignement et de son isolement de toutes habitations.



Du reste son état de ruine exigeant presque des réparations qui équivaldra presque à une réédification complète ». Les travaux de la nouvelle église de Boutiers débutèrent en mai 1860 et monseigneur Cousseau évêque d'Angoulême procéda à sa bénédiction le 6 février 1861. Plusieurs matériaux de destruction de Saint Marmet servirent à l'édification de celle de Boutiers.

Dans l'attente de la construction du cimetière de Boutiers Saint Trojan (1895) on continua à enterrer dans le cimetière de Saint Marmet. D'ailleurs un agrandissement s'opéra courant 1868-1869. Depuis lors, l'église de Saint Marmet n'est plus que l'ombre d'elle-même. Sinistre fantôme rocheux, elle dresse lugubrement ses dernières dépouilles, et son dernier service funèbre consiste à veiller jalousement et avec une certaine mélancolie sur son riche passé. Un passé fait de vie, de foi et d'espoir.

Patrick HURAUX

Changement d'pankiartes à Buffeajhasse

- Le mâre de nout' coumune vint d'pren' ine nouvelle dispouzition : si paraît qu'oy-a-t-ine nouvell' loué qui vint d'passer au gouvernement ! (rin qu' thieu), le patois saintonghais s'rait r'devenu ine langue, si, puc'que jh'vous zou dis, y zou avant r'keuneussu !

- Qui don ça ?

- Et, beun...les poulitiques, les jhônraliss', les technocrat', les inteullectuals, des gars et des fumelles ben piacés m'en doute...

- Va-tout pas nous faire-in' belle jhamb' d'ouelle, astheur que jh'zou causons pu ? « Moué qui coûnais ma ghéographie, o-m' sembye qu'ô-d'vait-êtes nout' Napouléon troué et sa beurghouès' qu'aviant décidé qu'peur ête teurtout dans n'ine grand' Nation, jhe devions teurtout causer le même patoué. Voué ! Que jhe devions teurtout causer l'français ! Dau pays haut au pays bas, de Jharnat à Cognat, de Bourdâ à Pouétiers, de Nice à La Rochelle et même de Paris jusqu' à Buffageasse, nout' coumune.

- Quand y-l'avant coumencé à nous apprenr' à causer pointu, o-leu-z'a peurtant dounné d' l'uvragh' à nous instituteurs, jh'vous en répons ! Quant-y l'avant coumencé à s'oyiupé d' nous aut', o-l' est peur ainsi dire, coum si y l'aviant dû apprenr' à ine vache à marcher de r'thiulong !

- Et beun astheur, de thié temps, savez-vous c'qui fazant apprenr' à nos p'tits drôles bounghent ? De l'angyiais ! Dau chinois ! De l'espagnol ! De l'Itayen, dau turc ! Dau langagh' informe à tics ! Et si pâré, y-fazant apprenrr' minm' dau languaghe des signes ! Coume si ol avait b'soin d'zou apprenr', thieu !...Tout l'monde sait n'en faire des signes ! Fazezme signe de m'en aller, d'arriver pu près, signe que vous vous z'en fouttez !

- Et pis, peur rev'ni su thieu maudit français, peur dessus l'marché, les jhènes d'aneû (sais pas si cheu vous ol est pareil que cheu nous ?) y causant pu pointu, non ! Y causant avec des mots que jh'keuneussons point, et y causant à n'ine vitesse, mon peur'émit !...Que les grands parents compr'nant s'ment pu leus p'tits drôles !

-Té zi va mamie, t'es trop boune, jh'te kiff qui dit l'aut' jhour à la p'tite vouèzine, t'inkière je ghère, o-l'est trop d' la balle...

- Jh't'en foutrais moué, dau treu d'bal ! Tout' mêm', est-out bein résounabye que d'causer de thièlle façon ? Coum' olé parti, jhe sais pas bin où o-va-nous conduire, tout' thiés histouères ? Jh' creïs beun que tout va êtes abrazé dans thiau pays, mes pau' petits !

- Olé la razon peurquouè, nout mare-lî a pris ine grand' décision, astheur. Jh'creïs bin qu'il est encouère parti peur nous fare ine bell' r'élection ...

- Brev'te, v'là qu'asteur, jh'avons l' drouet qu'le nom d' nous rues s'ayant émolées en saintongheais et astheur nout' mare a fait oûter toutes les pankiartes de la coumune peur fare respecter thièlle loué qui vînt d'passer su les tribunaux, au jhournau official !

- Aneu, la rue de la sage-femme s'appeul'ra : la rue de la yète au creu, la rue de chante-corbeau, o s'ra la : rue des grolles, la rue dau bistrot , o s'ra : la rue des boués sans soué, la rue la p'tite chèvre, o s'ra : la rue d'la bique à Jharmaine, et pis, jhe voués otout la Rue dau dail qui cope pas, ruelle d'la baurrique qui queun' pas, rue des sautepalisses, rue des cothius, rue d'la fi d'la mère, et la v'nelle dau cheun peurdut, jhe voués otoût l' pont à Zette, l' pont à Jacquot et la route à Trijhaut, l' Ouche à Muzart !

- Ol 'est jholi, vous en répons !

- O fait mê d' troué moués que jh' savons pu où jh'habitons dans toute nout' coumune pasc' qu'asteur jh'avons pu d'pankiartes, nout' nouviâ facteur lî, n' en est tout déboussolé, déteuviré, estoumaqué... jhe r'cevons noute courrier avec mê d'thyinze jhours de r'tard !. Et à cause ? Et beun ... à cause, ... à cause que les pankiartes

sont teurtoutes à bas, et à cause ... ? Ah ! Jhe sais pas si jh' peux vous zou dire, si jh'vous zou dis, vous vous fâch'rez pas ?

- Bon ! Et bein, Olé que quand y-l-avant coumencé à zou émoller, nout' mare et tous les conseillés municipaux avant été dan' in jholi champ d'baillarghe et y sont dans d'jholis bâlins, otout ! Et pac'que les charentais avant pas réussi à s'mettre d'apiomb su l'otographe ! Et ol'at jhe n'sais pas combeun de coumissions qui sont su la quession et qu'avant teurjhou pas répouné à moncieu l'sous peurfet, qui veut pas qu'o seye dit-lî asteur que chacun zou écrive à sa façon...

- Et beun, astheur, jh'creïs bein qu'ol est encouère pu pi qu'les Yerres de religion qu'aviant abrazé tout l'pays !

- Ah! peur sûr olé ine jholie salade !

- O-y-a, les Poit'vins Charentais (voué les choux farcis si vous zou v'lez!) qui disant que jhe son ine grand' famille et que jh'causons le mêm' parlanghe...

- Avez-vous pas appris à l'école, que jh'étions des latins ? Avez-vous pas entendu causer ine espagnole avec ine itayiens ? Et beun moué jh'vous zou dis, i l'avant bon êtes teurtous des latins, y s'compreunant pas et moué jh'zou comprends point otout ... prr'moué tout thieu, olé dau latin !

- O-l'a les gars d'Aunis qui voudeuriant pas qu'o seye dit, qu'o l'est qu'les pouétous allant décider d' tout (avez-vous pas entendu l' brut qu'ol a fait aux darnières élections

?)

- O-l'a les gars d'l' Angoumois qui fazant pas jholiment d'brut mais qu'avant beun leu p'tite idée, jh'creïs beun qui sariant teurtous des pacifiques, y-l'avant ine radio et chaque lundi dau moué y buffant dans n'ine ouillette de



Matha jusqu'à Montendre. Y faisant coum' qui dirait : " ithy, radio Londres"... les Saintongheais parlant aux Saintonghais, peur moué jh' creïs bein qu' les carottes sont thieutes... et les jhoutes otout !

- O-l'a otout, la famille de nout' grand barde qui pourriant avouèr zeu otout leu mot à dire su la qession, mais pensez don en bon charentais qu' i sont teurtous, i dizant reun, pacqu' y voulant s'facher avec peursoun' et y l'avant beun rason ...

- O l'a otout, tout' ine groué d'nouviâ patoisants qui fezant peuter leu goule tant qu'à bon compte et ô n'a un fî d'garce, qui dépeu qui cause en patoué coum' son père zou fazait avant li, et beun y dit qu' i n'en sait d' reun s'qu o faut mette su thiés pankiartes mais dit que son père est un patoisant qui marite l'respect pasqu' y l'est né avant li ! (coum' si zou savions pas ?).

- Enfin, jh' creïs beun que peur mette tout thieu mond' d'apiomb, jhe deveurions faire coum' les chinois, y l'avant fait dau mandarin, voué dau mandarin, que quand y zou lisant y zou compreunant teurtous mais que quand y zou causant o fait coum' quand ine vache cause à ine espagnole.

- Nous v'la encouère dans n'in jholi pétrin, nous qu'avions déjhà pu d' boulangher dans la coumun', jh'avions pas b'soin d' thieu, té !

- Nout' mare lî qu'a jhamais d'temps à parde peur faire reun a décidé astheur que jh'allons dans nout' coumune écrire su thièllées pankiartes chaque mot dans les différents langages de thieu foutu pays dau Pouétou-Chérentes.

- Nout' cantounier lî, s'est trouvé en panne de pianches et d'peintures peur les pankiartes, pensez-dont quant- y l'a coumençé à traducthiounner le châffre de la rue «dau drôle qui boué sans soué et qui manghe sans fin », y-l-a pas pu n'en faire ine aut' !... Toute la sérée y a passé !

Au prix qu'il est payé, vous avez qu'à compter comben o-va nous coûter, encouèr !

- Nout' nouviâ facteur lî, pas putout arrivé au bout d' thièlle pankiarte, la rue était finie o-y-a belle lurette et jh'l'avons jhamais r'vu.

- Jh'avons téléphouné au peurfet, qu'est, aateur, ine peurfète, peur qu'a nous en envoie ine aut'...

- Si jh'avions pu imaginer qu'in jhour qu'a fine force que nous anciens se sont dounés autant d'mau peur causer l'français coum' au faut et qu'asteur o faut faire machine arrière, y diriant que jh' dev'nons fous, et moué jh' creïs bein qu' i l'ariant rason.

- Té ! Si paraît que dimanche en huit, ol at ine fête vour qui causant l'patois, amenez-y-don vos drôles et vos quenailles, car coum' ol est parti, y peuriant beun n'en avouèr de besoin peur passer leu çartifacat d'études dans la langue d'éthy ou d'ailleurs.

Le Fî à Feurnand

... et la neut' va nous prenre

Et la neut va nous prenre... et jh'arons reun' de fait' !

Combien d'foès jh'z'avons dit' dans l'mitan d'la jhournée !

La neut' vat' arriver... jh'arons encoèr reun' fait' !

La vie d'in'houmme est courte : faut pas zou gavagnier ! ...

O coummince dès l'mariaghe ... N'en fait-on des proghets !

Jh'arons au moins trente poules, douze biques et deux goretts,

Point trop d'drôles... Fi d'la mère... O t'empêche de bougher !

Mais o teurne, dans la cour, qu'in cheun' et troès canets

Et à la maison est pyenne de drôlas, de drôlesses,

Et thieu', o y en a mais que de biâ monde à la messe !

Tu veux ine grouse auto, ine borgeoèse agralante,
 Des noughés ...d'au Chass'las... des poummes et des peursets.
 Mais pas l'temps d'n'en pianter ... O s'rat' l'année seugante,
 Et pis ... l'année seugante... et jhamais o's'rat fait !
 Et tu marches en vélo ... et ta femme devient ronde,
 Dans ton « jholi » jardin ... o pousse que des érondes !
 Et ta vie coule coum' de l'ève ... Jhe f'rai thi ... jhe f'ai thieut'
 Jh'érais au Canada... en Autriche... en Afrique !
 Jh'veux point mourit' avant qu'd'avoère vu l'Amérique !
 Mais t'avais jhamais l'temps... o v'nait' teurjhou la neut'
 Ou un drôle... ou ine grêle : enfin teurjhou thieuque chouse qu'oppouse !
 Des émit' ? ... O y en at' ... Quant'y l'avant b'zoin d'toé !
 Y te r'mettront d'au temps ... Os'ra peur les vendanghes ! ...
 O l'était beun conv'nut, beun'pormis, beun' jhuré !
 Et le jhor qu'o deit s'faire, o s'rat' que ninglighence !
 T'es là... coum'in sotrâs, piantét'au bout d'ta veugne,
 A r'gardant'in mulot' ou ine méchante areugne !
 In biâ jhour... t'es grand-père...O coummence à ête temps
 Que tu laisses tout c'que t'as à thièllés qu'attendant...
 Que tu donnes à tes drôles thieu thi resse dans ton piat'
 Sans thieu, tu passr'is beun peur l'darnier des rapiat'
 O l'est loin... l'Amérique... O s'rait trot fatiquant !

Et mînme la fouère de Saintes...qu'o n'en d'vindrait soubrant ! ...
 In biâ jhour... tu t'en vas...O l'est temps qu'tu te r'pouses...
 Et la neut'est tombée...et t'as pas fait beurchouse !

(Parution dans le Subiet en avril 1989)



Le grand Simounet'

Inauguration de l'école de filles des Bujoliers – Saint-Bris-des-Bois - Saint- Césaire

Discours d'inauguration en été 1900 par Eugène Émile EGRETEAU, mon arrière-grand-père et Maire de Saint-Césaire d'Août 1897 à Août 1900.

« Messieurs, c'est avec une grande joie, que nous devons procéder aujourd'hui, à l'inauguration de cette construction de maison d'école. Le proverbe est là, et il n'est pas faux « plus grande est la peine, plus grande et la joie ».

Et vous connaissez tous Messieurs, la peine que nous avons prise pour arriver à un résultat de construction de maison d'école aux Bujolliers. Mais nous pouvons dire aussi que c'est grâce à cette commune amie de Saint Bris des Bois, et nous manquerions à notre devoir, si nous ne venions pas aujourd'hui remercier sa brave et sympathique municipalité qui est venue nous aider et payer de ses propres deniers le tiers de cette construction. Naturellement que ce sacrifice a été bien dur pour elle de venir s'imposer sur le territoire de la commune de Saint Césaire, et si ce procédé lui a créé des adeptes, il lui a aussi créé des détracteurs.

Mais pour moi Messieurs, ces détracteurs n'ont pas lieu d'être, car Saint Bris avait ce qu'il faisait, et aujourd'hui il a une maison d'école de filles, ce qu'il ne pouvait avoir à lui seul. Maintenant nous, Saint Césaire, peut-on nous récriminer d'une pareille alliance, et pouvions nous refuser l'obligation de Saint Bris des Bois. Non Messieurs, nous ne pouvions pas refuser, car nous avons toujours fait preuve d'une bonne justice, tout en maintenant les intérêts de notre commune.



Si vous voulez bien Messieurs, écartons un instant la commune de Saint Bris des Bois, et plaçons-nous au point central de la commune de Saint Césaire.

Voyez du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, vous trouverez toujours ce point central, ici aux Bujolliers. Vous voyez donc bien Messieurs que Saint Bris et Saint Césaire ont eu une excellente idée de s'unir pour satisfaire, chacun en ce qui lui concerne les intérêts de sa commune.

Impossible d'empêcher les criards, mais bien faire, et laisser dire, c'est ma devise ».

Sa construction, son coût. Les éléments ci-après, ont été obtenus grâce à la consultation du registre du Conseil Municipal de la Mairie de Saint Bris des Bois.

Session du Dimanche 7 Août 1898 : Décision est prise de la construction d'une école de filles pour les communes de St Bris des Bois, et St Césaire.

La dépense totale, achat de terrain, frais d'actes, construction, est chiffrée en un premier temps à 19 200 Francs. La répartition des dépenses, entre les deux communes est de 1/3 pour Saint Bris, soit 6 400 F et de 2/3 pour Saint-Césaire, soit 12 800 F. Une subvention de 3 100 F est allouée par le Ministre de l'instruction Publique à la commune de St Bris. Il est écrit que la subvention globale, pour l'école, ne pouvait en aucun cas dépasser la somme de 15 000 F . Il reste donc à St Bris à financer 3 300 F, qui le seront donc, via un emprunt à partir de 1899, et sur 30 ans auprès de la Caisse Nationale des Retraites pour la Vieillesse, et vote à cet effet une imposition nécessaire à l'amortissement du dit emprunt.

Août 1899 : Accord du conseil de St Bris pour une rallonge globale de 1828 F, soit un coût total final de construction de l'école porté à 21028 F. Sur ce total , la subvention globale de l'état a dû être de 3100 F x 3, soit 9300 F, le solde restant donc à la charge des communes en répartition St Bris 1/ 3 et St Césaire 2/3 .

Été 1900 : inauguration de l'école. Octobre 1900 : l'école est opérationnelle à la rentrée scolaire, soit le 1er Octobre.

Anecdotes. Surprenante Le fameux Docteur Jean, auteur de la Mérine à Nastasie par lettre en date du 16 octobre 1896, a fait part au commissaire enquêteur de sa totale opposition au fait que la future école soit construite plus près du bourg de St Bris que de celui de St Césaire, et de ses autres bâtiments communaux Plus de sous ?

Le 9 Février 1902, le Maire de St Bris expose au Conseil que les cartes de géographie dans l'ancienne école des garçons de St Bris sont hors d'usage, que l'école des filles n'en a pas une seule, que la situation financière de la commune ne permet pas cet achat, aussi, il prie Mr Le Préfet de faire une action auprès du Ministre de l'Instruction pour les obtenir. Bon à savoir, j'ai toujours entendu dire, dans ma famille, qu'une bouteille d'un bon cognac avait été cachée dans un mur à la construction.

Triste anecdote

Eugène Emile EGRETEAU (1860-1905), Maire qui a inauguré cette école, habitait comme moi au village de Chez Marmain, qui se situe à 4 kms du cimetière. Lors des enterrements, 4 kms à pied en portant le cercueil c'était dur. Aussi, à sa demande, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Césaire avait pris la décision d'investir dans un corbillard tiré par un cheval.

Malheureusement la fatalité voulut que ce soit son propre fils Gilbert, mort à neuf ans d'un chaud et froid, qui inaugure le corbillard.



Joël LAMIRAUD

Histoires de langues et d'un mariage, celui d'une carpe et d'un lapin...

C'était pendant la période du covid. Pierre Péronneau avait été sollicité par des étudiantes de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Limoges. Elles avaient entrepris une étude sur le patois charentais, et désiraient entrer en contact avec des personnes en mesure de leur fournir des renseignements sur ce sujet. Il avait donc lancé une demande auprès de ses « amis et connaissances » susceptibles de fournir cette aide.

Je ne sais si beaucoup répondirent à l'appel mais je me sentis concerné. J'offris ma modeste contribution à ces personnes avec lesquelles j'ai entretenu une correspondance courtoise et amicale, en répondant à divers questionnaires et en exprimant mes idées personnelles sur le sujet, dans le texte ci-dessous.

Je ne prétends pas détenir la vérité. Ces propos n'engagent que leur auteur, c'est-à-dire moi-même, et sont donc parfaitement contestables et peuvent trouver de légitimes contradicteurs...

Je veux bien essayer de vous aider dans votre étude dont le sujet me plaît. Ça permettra de sauvegarder peut-être un savoir modeste, certes mais que je me suis plu à amasser, et je serais désolé que quelqu'un n'en profitât point.

En effet, notre langue saintongeaise est en grand péril. Est ce qu'elle pourra être sauvée ? Rien n'est moins sûr, les locuteurs traditionnels sont de plus en plus rares. Souhaitons qu'il y ait une relève, mais ce sera difficile.

Le patois, c'était la langue employée principalement par les paysans, globalement les personnes vivant à la campagne, y compris les artisans, qui souvent faisaient prospérer une petite propriété agricole qui leur procurait des denrées à bon compte. Langage parlé et écrit également par des « bourgeois » ou des ecclésiastiques souvent lettrés et érudits qui trouvaient quelque intérêt dans ce moyen d'expression. Or le monde rural a considérablement évolué, surtout vers une désertification. Seuls quelques agriculteurs survivent, le monde paysan s'éteint. Surtout à partir de la fin du XIX^{ème} siècle des habitants des campagnes sont venus chercher un emploi en ville grâce à l'essor des activités industrielles

(papeteries et activités annexes pour Angoulême, industrie de la porcelaine pour Limoges etc.). Cette population qui avait plus ou moins conservé ses traditions vivaient le plus souvent dans les zones périurbaines récemment occupées. Cette population a évolué, profitant de l'ascenseur social, le « parlé paysan », comme on appelait la langue des parents a souvent été considérée comme un signe de pauvreté et de manque d'éducation, et ses locuteurs déconsidérés, en particulier à l'école. Cette population a pratiquement disparu.

Une variante du saintongeais qui avait cours en Angoumois est encore plus menacée, si elle n'a déjà disparu. Je ne connais plus de locuteurs de cette variante (une de ses caractéristiques que j'ai conservées : l'emploi du démonstratif queu, quelle= ce, celle qui en saintongeais se diversifie enthieu, thielles, jusqu'à zeu, zelle entendu en Oléron.

Je vous mets en garde tout de suite contre deux types de réaction que vous risquez de rencontrer.

1- « Ce n'est pas du patois, c'est du français déformé ». Je l'ai entendue et lue souvent celle-là. C'est le genre de remarque qui vous donne la preuve que votre interlocuteur n'a aucune notion du phénomène de l'évolution des langues. Or, le patois saintongeais, comme notre langue française « officielle » dérive directement du latin, on peut même dire que nous parlons latin, un latin qui a évolué, enrichi d'apports étrangers, que Cicéron ne comprendrait pas, pas plus qu'il n'aurait compris la langue parlée au moyen âge, pourtant encore plus proche de ses origines. Les mots ont évolué selon différents critères : évolution savante ou populaire. Captivus qui a donné le doublet savant captif et populaire chétif. Umbilicus qui a donné en français nombril (un ombril, devenu un nombril, comme « ta ante », aunt en anglais, qui a donné tante) et en patois embounille, bien plus proche de umbilicus. On peut multiplier les exemples à l'infini et considérer que les mots patois ont suivi la même évolution. Ensuite les linguistes, grammairiens, académiciens ont décidé, parfois de manière arbitraire d'officialiser tel ou tel dérivé. Ce qui a donné les degrés du langage.

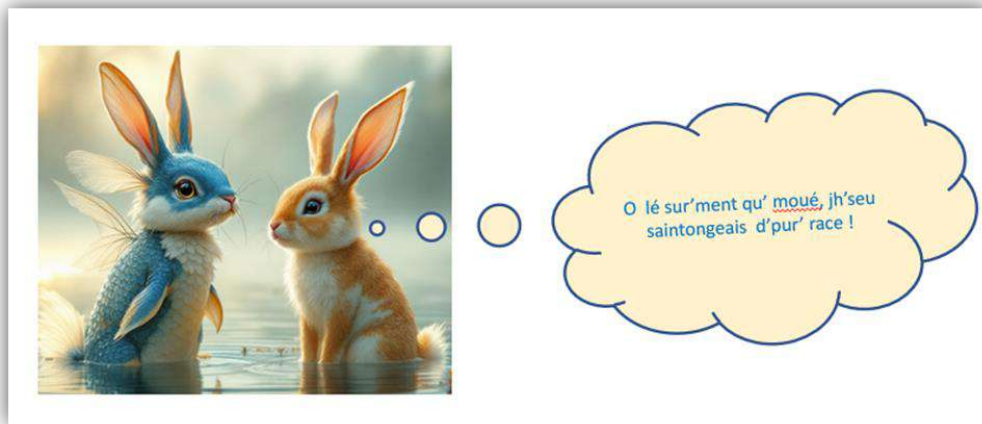
- Quand un laitier charentais (il y en a encore qui produisent d'excellents fromages, - de chèvre -, en particulier) verse du lait caillé dans une faisselle, une forme (de

l'ancien français forma, dérivé du latin dont un des sens est moule, comme la fourme auvergnate), il fabrique un formag(h)e.*

- Quand un laitier d'une autre région se livre à la même opération il fabrique un fromage. Qui est le plus près des origines et ne déforme pas les mots d'origine ?

2- Une autre réflexion assez courante : « Ce que vous dites, que vous écrivez, ce n'est pas le vrai patois ». Sous-entendu : « Dans le village on parle le vrai patois, nous sommes détenteurs de la vérité. Dans le village voisin, à deux kilomètres, ce sont des barbares, comme vous, qui utilisent un abominable charabia, bref qui ne connaissent pas le patois authentique qui est le nôtre ». « Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà. » Pascal avait déjà constaté cette expression de « chauvinisme ».

Je ne réponds pas à ce genre d'argument, car il n'existe pas de vrai patois. Même si elle a été longtemps utilisée très couramment, ce n'est pas une langue officielle, il n'existe pas de règles formelles d'écriture, seulement un consensus de règles grammaticales assez bien établies (ex grammaire saintongaise de Raymond Doucinet) et une écriture et une prononciation que l'on essaie au mieux d'être compréhensible par tout lecteur. L'idéal serait d'utiliser l'alphabet phonétique ! Mon patois n'est évidemment pas un « vrai patois » (sic). À partir d'un petit noyau de parler d'Angoumois, que j'ai acquis dans mon enfance, et malgré l'opposition familiale (parler patois, c'est vulgaire, ça fait paysan pouah !) j'ai récolté au cours de mes pérégrinations toutes sortes de locutions, tournures, vocabulaire, ce qui fait que j'utilise une sorte de « sampler » d'échantillonnage, - pour « parler français » -, des langues d'Oïl voisines. Des confins de la Charente Limousine à la pointe d'Oléron, j'ai retenu ce qui m'a le plus frappé, intéressé, amusé, et servi pour m'exprimer. Une de mes expressions favorites, devenue quasiment un tic de langage : « Beurnoncio ! » exclamation de désapprobation, dérivée du rite d'exorcisme du baptême chrétien : « Ab renuntio tibi, Satanas » Ou encore pour désigner un personnage peu recommandable ou qui a commis quelque action déplaisante : C'est un fi de garce ! Quelques particularités que l'on retrouve dans les divers patois saintongeais et leurs graphies aléatoires.* Le H ajouté après les lettres J ou G servent à marquer la prononciation particulière de ces lettres. Il n'existe à ma connaissance aucun signe phonétique européen correspondant, un



peu comparable à la « jota » espagnole, mais sans le son rauque caractéristique. En fait on n'entend pas le son [ʒ] mais une sorte de bref halètement, un peu comparable aux sonorités de certaines langues d'Asie Centrale.

Les graphies posent également problème et il est difficile, et peut être pas vraiment souhaitable d'imposer une graphie normalisée. Tout cela est très artificiel. Les dernières décisions en matière de langues régionales m'inquiètent un peu, car « officiellement » en nouvelle Aquitaine, trois langues sont reconnues : le basque, l'occitan et le poitevin saintongeais. Or le poitevin saintongeais est - à mon avis, et quitte à passer pour un ayatollah du saintongeais -, un monstre hétéroclite créée de toutes pièces en partie par des universitaires qui ont en même temps codifié une écriture qui tient du galimatias.

Je le répète, pourquoi ne pas utiliser l'alphabet phonétique si l'on veut vraiment respecter les prononciations originales ? Le poitevin, comme le saintongeais ont, c'est vrai des points communs, vocabulaire, syntaxe, une proximité géographique. Mais la prononciation n'est absolument pas la même et vouloir codifier artificiellement une langue qui doit rester vivante, parlée, me paraît une aberration. Bien sûr il existe des textes en langue saintongaise, qui n'est pas une langue écrite. Ils ont été rédigés par des collecteurs plus ou moins savants ou des auteurs lettrés, mais ils n'ont rien d'officiel. Le poitevin et le saintongeais, donc, malgré quelques points communs, sont des patois différents, et pour moi le «

poitevin saintongeais officiel et universitaire » est une sorte de mariage de la carpe et du lapin.

Revenons aux choses pratiques. Un son qui est difficile à écrire est le son [j], comme bille [bij]. Ayant un peu pratiqué l'espagnol, je l'écris avec deux (l), comme la llave (la clé), [la][ʎabe]. Mais ce n'est pas forcément compris par tous les lecteurs. Parfois, on peut remplacer par un i ou un y, mais comment écrire autrement la clé, en saintongeais : [la][kʎ] ? Je l'écris comme ça : la clé. Généralement on ne s'entête pas et j'accepte volontiers les graphies différentes, pourvu que l'on se comprenne. Il existe aussi bien sûr des différences au niveau du vocabulaire, des différences dans la forme des mots, mais là aussi on se comprend autour d'un bon plat de moghettes ou de monghettes...

Pour rédiger ce passage j'ai dû réviser l'alphabet phonétique que j'ai un peu oublié

Documentation : vous pouvez trouver sur Gallica BNF (inscription et téléchargements gratuits) des documents par exemple, le Glossaire des parlers de l'Aunis et de la Saintonge, de Musset ou des textes de la revue Aguiane publiée jusqu'en 2016. On doit aussi pouvoir trouver « le Subiet », mais je n'ai pas cherché.

Un petit exemple des textes que je commets parfois et que je viens d'écrire récemment ... Parole d'évangile

Entendue en Charente limousine et rapatriée en Saintonge, à la foire de « Pont Labbé les Bounnes Monghettes », pays cher à Charly Grenon, par exemple, où il m'arrivait d'accompagner mon cousin Maurice, qui y venait voir s'il n'y avait pas « quéque petit vias » à acheter pour « l'expédition ».

Mais ça pourrait tout aussi bien être à la célèbre foire de Rouillac, une véritable institution, qui se tient les 27 de chaque mois, et qui perdure, malgré les difficultés dues à la Covid, et dans le respect des « gestes barrières ».

Ou encore à la respectable foire de Saintes, le premier lundi de chaque mois, qui un temps avait lieu au Parc des Expositions, et qui s'étale de nouveau, toute la journée, du Cours National, avenue Gambetta, jusqu'à la Gare.

Ou celle de la Latière dans la Double, dont l'origine incertaine remonte au Moyen Âge, et qui à l'origine aurait été un marché d'échanges pour les voleurs de chevaux.

Les foires étaient des manifestations absolument indispensables de la vie rurale ; lieux d'échanges commerciaux mais également conviviaux : faire des affaires (achats, ventes ou échanges) aller « aux nouvelles », et rencontrer amis et connaissances, ou parents, sortir pour quelques heures, se distraire de la monotonie des tâches agricoles récurrentes.



Ughène et Arness se sont rencontrés et, après s'être demandé le portement, ils sont en grande discussion.

- « I savant pas si o l'est vrai mais i zou cré ben, o s'disant que l'bon Yeu l'aurait ine beurghoise, et d'après qua s'rait ben bitoune.

- Veux-tu te taiser ! Es-tu fou moun émit ? O l'est ine sorte de blasphème de dire thieu, malheureux ! Et qui étou qui zou disant ?

- O l'est l'thiuré, té, pardi ? Qui veux-tu quo seye ?

- Le thiuré ? !

- Ouais, tu l'as j'hamais entendu à la messe, qui disant : « Mes chers frères, o nous faut faire confiance au bon Yeu et à sa grande Cllémence ... »

Le PIRON

Le coin des fines goûtes

Lapin au pineau des Charentes de ma grand-mère Yvonne.

Recette pour 4 personnes

Ingrédients : 1 lapin, 2 verres de pineau, 2 belles carottes, 1 oignon jaune moyen, 2 échalotes grises, 1 branche de thym, 1 feuille de laurier, quelques branches de persil, 7 grains de poivre blanc, 100 gr de lard de poitrine non fumée, 80 gr de beurre doux, 50 gr de farine.



Egoutter soigneusement les morceaux de lapin mis en marinade 24 heures plus tôt avec le pineau, les carottes taillées en rondelles fines, l'oignon et les échalotes ciselés, le thym, le laurier et les queues de persil et le poivre en grain.

Dans une cocotte, faire revenir au beurre la poitrine coupée en petit dès, puis ajouter les morceaux de lapin et les faire doucement dorer. Ajouter les légumes de la marinade et faire revenir 5 minutes à feu modéré, ensuite, ajouter la farine et bien mélanger et laisser cuire pendant 5 minutes. Assaisonner légèrement de sel et de poivre et recouvrir de la marinade préalablement filtrée. Ajouter de l'eau tiède à mi-hauteur et laisser mijoter à feu doux en remuant régulièrement pendant 50 minutes environ. En fin de cuisson ma grand-mère y ajouter un peu de crème quand elle en avait et du persil plat coupé au ciseau. Ce plat était accompagné parfois avec des champignons de Paris mais toujours servi avec une purée de pommes de terre.

ERRATUM - Jean-Jacques m'invite à vous dire qu'il avait oublié le sucre (150 grammes) dans sa recette de pudding aux raisins et aux pommes du dernier numéro. Les cuisiniers et cuisinières avaient certainement rectifiés.

Dominique PORCHERON

SAINT-PIERRE D'OLÉRON

Aux Saint-Pierrais et les Saint-Pierraises, habitants de Saint-Pierre-d'Oléron



Le nom de Saint-Pierre d'Oléron trouve ses origines dans l'histoire religieuse et géographique de la région. Dedicacée à Saint Pierre, l'un des apôtres de Jésus-Christ et considéré comme le premier pape de l'Église catholique, la ville reflète l'importance de la



Saint-Pierre d'Oléron, avec son riche patrimoine historique et culturel, ses marchés animés et ses paysages naturels préservés, offre une expérience authentique de la vie insulaire. C'est une destination prisée pour ceux qui cherchent à découvrir la beauté et les traditions de l'île d'Oléron.



Eglise Saint-Pierre d'Oléron



Temple Protestant de Saint-Pierre d'Oléron

religion dans son histoire. Quant à "Oléron", ce nom dérive de l'ancien nom latin "Uliarus" ou "Oleron", qui a évolué au fil des siècles.



Non loin de là, la lanterne des Morts, mystérieuse et énigmatique, veille sur les âmes disparues, ajoutant une touche de mystère à ce lieu déjà empreint de légendes. Les marchés colorés de Saint-Pierre d'Oléron sont une véritable symphonie de saveurs et de senteurs. Les étals débordent de produits frais, fruits de la mer et de la terre, offrant un festin pour les sens. Les huîtres, perles de l'Atlantique, y sont reines, et chaque bouchée est une invitation à savourer l'essence même de l'île.



Pigeonnier de Bonifaut

Saint-Pierre d'Oléron, joyau insulaire, se dévoile comme un tableau vivant où chaque ruelle murmure les secrets du passé. En flânant dans ses rues pavées, on est transporté à une époque où le temps semblait s'écouler plus lentement, où chaque pierre, chaque façade, raconte une histoire.



L'église Saint-Pierre, majestueuse et imposante, se dresse fièrement au cœur du village, témoin silencieux des siècles écoulés. Ses murs, chargés de mémoire, résonnent encore des prières des marins et des chants

des villageois.

Mais ce qui rend Saint-Pierre d'Oléron véritablement unique, ce sont ses habitants, gardiens des traditions et de l'âme du village. Leurs visages, marqués par le vent et le sel, racontent des histoires de courage et de résilience. Parmi eux, Pierre Loti, écrivain et marin, a su capturer l'âme de ce lieu dans ses écrits, laissant un héritage littéraire indélébile. Ainsi, Saint-Pierre d'Oléron n'est pas seulement un village, mais un poème vivant, une ode à la beauté intemporelle et à la richesse culturelle de l'île d'Oléron. Chaque visiteur, en arpentant ses rues et en respirant son air marin, ne peut qu'être touché par la magie de ce lieu hors du temps.

Dominique PORCHERON

Un ancêtre qui sort de l'ordinaire : Pierre Chasseuil

Pierre Chasseuil est né le 8 Juillet 1775, domicilié faubourg St Pallais à Saintes, et est décédé à cette même adresse le 6 Mai 1851. Une vie tranquille alors ? Non pas du tout, lisez ce qui suit. Il est le frère de Jacques Chasseuil qui est venu s'implanter le premier Chez Marmain (commune de Saint-Césaire) en tant que maréchal-ferrant. Quatre autres générations de maréchaux, charrons, forgerons ont suivi. Jacques, lui, est né le 28 Août 1777 également faubourg St-Pallais à Saintes, et est décédé Chez Marmain le 14 Novembre 1826. Pierre Chasseuil fut fait Chevalier de la légion d'honneur, le 8 février 1850. Il avait alors 75 ans. Bien qu'à première vue illettré (il signe avec une croix) il a tout de même de sacrés états de services avec un total de neuf ans de guerre sur différents vaisseaux en mer, plus de cinq ans de guerre sur terre, sept ans et demi prisonnier en Angleterre, et dix mois de paix.

1ère guerre, sur mer 1793 - 1801 en tant que marin. A noter qu'il était Quartier Maître de Manœuvre lorsqu'il était sur le Vengeur, et que si l'on fait le décompte des mois passés sur les différents navires, il a dû s'embarquer pour la première fois à l'âge de 11 ans. 18 mois ½ sur le vaisseau Apollon (construit et lancé à Rochefort en 1740) ; 9 mois sur le vaisseau Hazard (brigade d'artillerie de Toulon 1777) ; 5 mois sur le vaisseau Le Pluvier (brick construit à Rochefort) ; 6 mois sur le vaisseau Le Héros (construit en 1778, vaisseau de l'Amiral Suffren sabordé par les Anglais en 1793) ; 48 mois sur le vaisseau La Bombarde (construit en 1682 à Dunkerque) ; 14 mois sur le vaisseau Le Leander (bataille d'Aboukir en 1798) ; 10 mois sur le Vengeur du Peuple. Sur le Vengeur, il participa à la terrible bataille du 13 Prairial An II (le 1er juin 1794), et fut fait prisonnier. Seulement 263 hommes furent recueillis par l'ennemi sur les 723 de l'équipage. Au total cette bataille fit côté Français 1600 morts, 1000 blessés, 4000 prisonniers, et côté Anglais 300 morts, et 700 blessés. Pour cette bataille, il est écrit que les Anglais étaient trois ; **2ème guerre, sur terre 1803 - 1814 57 mois en tant que marin de la Garde Impériale.** Il est fait prisonnier le 19 Juillet 1803 à la bataille de Baylen en Espagne, où une minorité de soldats survécurent. 71 mois dans les prisons Anglaises dont il revient le 22 Juin 1814. Et enfin 10 mois de paix en Cayenne, c'est-à-dire dans une caserne de marins. Petit récapitulatif, sur le vaisseau de guerre Le Vengeur, également appelé Le Vengeur du Peuple A l'origine, il s'appelle Le Marseillois et est lancé à



Le Brunswick, (navire anglais) entre l'Achille et le Vengeur du peuple

Toulon le 16 Juillet 1766. Il bat le pavillon blanc du Roi. Il est rebaptisé le Vengeur du peuple en 1794, avec un pavillon tricolore, et participe au premier grand combat naval de la révolution (bataille du 13 Prairial, soit le 1er Juin 1794) entre la France et le Royaume Uni. Il a 2 ponts, est équipé de 75 canons, fait 55 mètres de long, et a la particularité d'avoir un équipage presque uniquement Charentais, et plus particulièrement originaire du bassin de La Seudre. Le Commandant du Vengeur du Peuple était Jean François Renaudin, enterré au cimetière du Gua (tombe caractéristique avec 2 pierres tombales côte à côte). Le Brunswick, (navire anglais) entre l'Achille et le Vengeur du peuple Le nom de Renaudin est gravé sur l'Arc de Triomphe. Il existe également à Cozes un monument érigé à la gloire des marins du Vengeur. Avec d'autres vaisseaux de guerre, le Vengeur avait pour objectif de protéger un convoi de grains de deux cent voiles qui venait d'Amérique, en direction de Brest. Le peuple français était affamé, mais nos amis anglais (toujours fidèles à leur surnom de la Perfide Albion) faisaient tout pour que cette nourriture n'arrive pas. Après des tirs, bord à bord avec les Anglais, le Vengeur eut deux mâts arrachés, et finit par couler. Mais avant, l'équipage survivant a salué les couleurs nationales flottant en pièces au-dessus de sa tête et a poussé un dernier cri de « Vive la République ! Vive la Liberté ! Vive la France ! ». La fin héroïque du Vengeur fut un élément de propagande pour la Révolution. Conditions de vie dans les prisons anglaises Dans « Un marin d'infortune » de Jean Bodiou, les conditions de vie sont décrites ainsi : Pour les hommes d'équipage, à moitié nus, sous alimentés, pas de couvertures, logés dans des baraquements aux toits percés, à tous vents, ou sur des pontons insalubres, Pour les officiers, il en était tout autrement. Ils étaient logés dans des cautions à Tavistock, au nord de Plymouth, convenablement traités, libres de circuler dans la journée, car une liberté sur parole leur était accordée en attendant un échange de prisonniers.

Joël LAMIRAUD

On se marie à Saint-Chafouin – Episode 7

DANS L'AUTOBUS

Le 17 se trouvait être le troisième samedi du mois. C'était jour de foire à Saint-Jean-d'Angély. Au bureau du C.I.T.R.A.M., à Matha, l'affluence était nombreuse au départ du car pour La Rochelle.

Il ne fut pas plus tôt arrivé d'Angoulême que donnant à peine aux voyageurs le temps de descendre, Valérie Lénigrat se précipita vers la portière, bousculant au passage une dizaine de personnes qui protestèrent violemment mais en vain. De haute lutte, elle se procura une place assise, ce qui était difficile car l'autobus était « casiment peïn coum in'œu ».

- Mariette ! Qu'étou qu't'attends prr' monter ? cria-t-elle. Dépêche-te don ! O reste encore ine piace au ras d'mé !

Mais Mariette attendait son tour.

Lorsqu'elle apparut enfin sur la plate-forme, sa mère lui hurla :

- Sacrée baurique ! si tu t'étais dépêchée, t'ariais eu ine piace à coûté d'moué : astheure à l'est prise.

Et elle jeta un coup d'œil furieux vers le brave vieux à moustaches qui s'installait à ses côtés, un énorme sac sur les genoux.

- Voulez-vous vous asseoir, mademoiselle ? demanda gentiment un monsieur d'une quarantaine d'années, sur le devant de la voiture.

- C'est pas de r'refus... Vous êt's beun aimab'ye, moncieu, répondit la jeune fille.

- Mais c'est tout naturel, mademoiselle, dit-il en se levant.

- O y'en a qu'avant teurjhou d'la chance ! maugréa une grosse dame vêtue d'un manteau de fourrure.

Mariette se sentant visée, fit celle qui n'entendait pas. Les voyageurs s'entassèrent dans le couloir, ne pouvant « ni avancer, ni thiuler ».

- Encore huruseument que jh'sons assises, dit Valérie à Mariette, pasque jhusqu'à La Rochelle, le temps nous arait duré. Jh'ai jhustement in'orteil qui m'fait mau...

L'autobus démarra. Il faisait une chaleur étouffante dans la voiture. En vain, quelqu'un tenta d'ouvrir les glaces. Mariette, sous le maquillage auquel elle n'était point habituée, avait l'impression d'étouffer. bercée par le roulement, Valérie avait fort à lutter contre le sommeil. A Saint-Jean, heureusement, de nombreuses personnes descendirent et un peu d'air frais caressa le visage de celles qui demeuraient. Une dame vint s'asseoir auprès de Mariette et posa près d'elle en attendant le départ, une panier d'osier. Auprès de Valérie, le vieux à moustaches semblait rivé à son siège.

Sans doute le temps lui parut-il long : peut-être aussi n'avait-il pas pris le temps de « tuer le ver » avant de partir ... toujours est-il que vers Moulinveau, il sortit de son sac un quignon de pain, une sardine crue et se mit tranquillement à « casser la croûte ». Valérie se fit toute petite, non pas qu'elle n'appréciait pas l'odeur des sardines, mais qu'elle craignait qu'une des écailles vint coller sur son manteau. « O lé si salissant thiau nègre »...

De temps en temps, le vieux s'arrêtait de manger, essuyait ses moustaches d'un revers de main, débouchait la bouteille qui se trouvait dans son sac et buvait quelques gorgées de vin rouge. Puis il remettait le bouchon en place et reprenait son pain.

Peu avant Tonnay-Boutonne, la sardine étant réduite à sa plus simple expression – il ne restait plus que « les bordes » - le moustachu saisit délicatement la tête entre le pouce et l'index, se baissa et, le plus simplement du monde, la jeta sous le siège devant lui. Il remit sa bouteille dans son sac, s'essuya la bouche dans son grand mouchoir à carreaux, puis ferma les yeux et s'endormi du sommeil du juste.

Près de Mariette, un miaulement se fit entendre. Sa voisine leva légèrement le couvercle de la panier d'osier placée en elles. Deux petits chats angora apparurent, tous les deux gris comme des souris.

- Oh ! c'qui sont mignons ! s'exclama la jeune fille.

La dame sourit, passa son doigt ganté sur la tête de chacun d'eux et dit :

- Maintenant, petits chéris, il faut faire dodo ! ... et elle referma le panier. Pourtant si je pouvais vous mettre là-haut, vous seriez mieux et vous aussi ...

Mariette compris, se leva, poussa les colis qui se trouvaient dans le filet au-dessus de sa tête et y glissa la panière.

A Surgères, pour éviter un chien qui traversait la route, le chauffeur donna un coup de volant brusque. Le voisin de Valérie faillit perdre l'équilibre, laissa échapper son sac. Un glou-glou succéda à la chute.

- Vieux zirab'ye ! s'écria Valérie, vous pouvez pas faire attention ? Avec vout'vinass, mes chaussees sont toutes nappies ! Des chaussees toutes neuves que jh'avais pas portées dépeu vingt ans...

L'homme ne répondit pas. Il se hâta de relever le sac et, comme il devait descendre au prochain arrêt quitta sa place et atteignit la portière. Aux pieds de Valérie, « le nuu de sardine » nageait dans le vin de Jurançon ... Et il n'y avait pas d'autre place libre.

Débarrassé de son encombrant voisin, la Légrinate pris ses aises sur la banquette. Elle avait les yeux fixés sur un paysage qu'elle ne voyait pas. Elle rêvait ...

Aux environs de dix heures, les faubourgs de La Rochelle apparurent. Le car allait lentement. Valérie revenait à la réalité, regarda du côté de sa fille en se demandant comment elle allait s'y prendre pour se débarrasser d'elle jusqu'au soir. Tout à coup, ses yeux s'agrandirent ... N'était-elle pas l'objet d'une illusion ? Quelques gouttelettes, de pus en plus nombreuses tombaient sur l'épaule droite de Mariette. Elle s'écria de sa voix aiguë :

- Mariette ! Mariette ! Fais attention, les chats qui pissent sus ton manteau neu !

Un éclat de rire général lui répondit. Quelques paroles seulement parvinrent à dominer le bruit... « Retires-te don ! O y en a tout in' épari sus toun épale ... » μ

Lorsque la jeune fille réalisa, le mal était fait. Le beau manteau jaune paille était déshonoré.

- O sent peurtant b'n'à bon la pisse de chat ! Maintenant, on arrivait au port. Les voilent multicolores apparaissaient à gauche. Tous les voyageurs se levaient.

Valérie furieuse prit à partie la voisine de Mariette.

- Quand on transporte des bêtes, on les garde sus ses gh'neuils : le manteau de ma drôlesse est peurdu astheure ? Et qué t-ou qui devra n'en agh'ter in' aut ? O lé moué !

Coincée entre plusieurs personnes chargées de bagages, La mère Légrinat ne pouvait pas avancer, tandis que la « responsable du malheur » atteignait la portière avec son panier. Mariette de son côté, était très ennuyée mais n'osait rien dire pour ne pas davantage se faire remarquer. Elle attendit tranquillement son tour, pour descendre. Sa voisine, maintenant, était sur le quai. Valérie, après de grands efforts, était parvenue à passer devant les autres personnes ; elle voulut rejoindre la « mère aux chats ». Comment s'y prit-elle ? Je ne saurai le dire ... Son talon s'accrocha entre deux rainures du marchepied. Si elle ne s'étala pas de tout son long, ce fut miracle. Elle parvint à se détacher en se déchaussant. A force de tirer et de secouer sa chaussure, celle-ci lui resta dans la main, mais le talon manquait. Pendant que les chats s'éloignaient, Valérie « n'en arait braillé de raghe ». Elle dut attendre que tous les voyageurs fussent descendus. Alors, le chauffeur compatissant vint à son aide et réussit après un quart d'heure de travail à remettre le talon de la chaussure à sa légitime propriétaire.

- Hureus'ment, les pointes sont pas arrachées, dit Valérie. Jhe peurai p't'êt' zou arranger p'rr qu'o tinghe jhusqu'à s'ser. Quel demaghe ! De si jholis souyers !

- Tant meux ! pensait Mariette. Me vouèlà tranquille p'rr la jhônée, a peura pas m'seugre !

Et pendant que la jeune fille allait faire un tour « p'rr vouère s'o y'avait pas dans les paraghes in cordougner d'ouvert et p'rr passer de l'eau sus mon manteau », Valérie s'assit sur un banc de cours Wilson.

SUR LA ROUTE

Depuis une heure et demie, les Baudru roulaient en direction de La Rochelle. Ils appochainet de Surgères.

- Jhe coumince à avouèr la piâtrelle, dit le père. Jhe ferions pas mal de nous arrêter p'rr mangher thièque chouze.

- O l'a pas deux heures que tu as déjhuné, remarqua François, tu peux b'n attendre d'être rendu à destination. Astheur, jh'en avans p'rr pas longtemps.

Reconnaissant le bien fondé de cette objection, Eugène Baudru tira de sa poche un paquet de gauloises.

- O lé pas tous les jhours qu'on va t'en route. Dit-il, on peut faire des folies de temps en temps.

Et le voyage continua.

- Jh'en avans fait ine riche affaire en agh'tant thielle vouèture, remarqua François. Jh'arions pu tomber sus ine pu mauvaise occasion. Jhusqu'astheure a l'a teurjhou roulé sans qu'jh'éyissions le moindre enneu.

- O lé tout d'même ine belle chouse que l'progrès ! répondit son père. Dans ma jhénesse, comb' de cots m'a t-ou arrivé d'faite le ch'min s'Saint-Jhean d'mon pied. Vous les jhènes, vous savez pu c'qu'o lé que d'marcher.

- Tfff ! Tfff ! Tfff ! fit la voiture en ralentissant...

- Té ! Qu'é t-ou qui s'passe astheure ?

- In' sal'té m'en doute, qui s'r'a saquée dans l'tu-au d'essence.

- Tfff ! Tfff ! fit encore la voiture ... puis le moteur s'arrêta.

François eut beau tirer plusieurs fois sur le démarreur, ce fut en vain.

- Marde ! s'écriat-il. Vaux-tu parler que jh'sons chets en panne d'essence ?

- Coument ? Hurla le vieux, et tu en as mis encore 10 lites au ser ?

- Et oui, mais tu songhes pas qu'jh'seu monté à Beauvais, et puis jh' ai filé à Matha à la coopérative. Dépeu z'a matin jh'avons étou fait quat'rr-vingts kiloumètres. Jh'arions dû n'en prendre à Saint-Jhean ou bein à Surghères. Ma fois ! o m'a passé d'Idée ...

- Et qu'allons-nous faire ?

- O y'a pas trente-six solutions ... o faut aller n'en cri !

- Vour thieu ?

- A l'endroit l'pu près !

- Lequel étou ?

- Forghes ...

- Est-ou encore loin d'éthi ?

- A pu près cinq à six kiloumètres.

- Rein qu'thieu ?

- Bah ! p'rr un bon marcheur de ta ghénération, qu'é-t-ou qu'o lé ? Insinua François.

Nous aut's les jhènes, jhe savons pas c'qu'o lé que d'marcher à pied. Zou as-tu pas dit, tout content ?

- Oué, mais aneu jh'ai ine jhale au talon.

- Bon ! Tu vas raster là à m'attendre.

Eugène Baudru s'assit un peu plus confortablement et l'attendit.

- Olé dix heures, pensait-il. Cinq et cinq eh beun ! O fait dist. En allant vite, o faut pas compter qu'le drôle s'ra de r'tour avant ine heure et demie. Vouéyons : dix heures et ine heure et demie ... Oh ! fi d'la mère ! Tout est peurdu. Mon rendez-vous est veuzé. Jh'ai pas encore finl d'n'en mangher d'la thieuzine abominab'ye.

Plus il réfléchissait et plus il maudissait le hasard qui « abrazait » tous ses projets.

- Peurquoué don, ai-zi pas pris l'autobus ?

Au moins, jh'arais pu arriver à l'heure ;

N'y tenant plus, il descendit de voiture, se mit à faire les cent pas sur la route. Bien qu'il fasse plutôt doux ce jour-là, il avait des frissons, puis brusquement il étouffait. Sa cravate lui serrait le cou, il la desserra. Le col non agrafé sauta. Il le remit tant bien que mal, mais les soucis vestimentaires étaient à ce moment-là les cadets de ses soucis. Enfin, lassé, il remonta dans l'auto ; l'émotion l'avait brisé. Au bout d'une demi-heure, il s'endormit d'un sommeil peuplé de cauchemars.

Pendant ce temps, François marchait toujours.

- Jh'ai biâ pas m'amuser, se disait-il, jhe peurons jhamais êt'là-bas à onze heures et d'mie. Thielle malheureuse drôlesse m'attendra p'rr reun. Qu'êt-ou qu'a va penser d'moué ? Et si encore jhe queneussais son nom et soun adresse ?

Il était désespéré.

Enfin, il arriva à Forges.

Avec quelle joie aperçu-t-il un poste d'essence. Mais la déception fut terrible. Il était fermé. Alors, à bout de forces, il pénétra dans un café et résolut de noyer son chagrin sans plus de retard.

Quel rêve pouvait à ce moment-là faire le père Baudru ? Ah ! s'il avait pu voir son fils, la colère l'eut probablement étouffé ...

Mais ce jour-là, le bon génie qui veille sur les amoureux dut avoir pitié des cœurs brisés de Eugène et François Baudru. Et ce bon génie apparut sous les traits d'un marchand de gorettes des environs de Saint-Jean-d'Angély.

Et oui, ce brave homme qui revenait de Nantes avec un chargement de cochons de lait, avait roulé toute la nuit et il éprouvait le légitime besoin de se restaurer. Il avait donc arrêté son lourd véhicule devant le « Pernod ». Il descendit, pénétra dans l'établissement et, après s'être installé près du fils Baudru, il commanda un « casse-croûte ».

Tout de suite l'attitude du jeune homme l'intriga et comme il était d'un naturel plutôt bavard, il questionna :

- M'est avis qu'i vous ai vu thièque'part, jhène houme ?

- P't'êt' beun.

- S'rait-ou pas à la fouère de Cougnat ?

- Zi va jhamais.

- Ou beun à Burie ?

- Y'ai jhamais mis les pieds.

- Ou beun à Saint-Jhean.

- Sais pas.

- A moins qu'o sèye à Matha.

- O lé possib'ye.

- Restez-vous thiau couté ?

- Jhe seu d'Saint-Chafouin.

- Saint-Chafouin ? Yé beun ! vous d'vez queneut'Pétorsut, l'caf'tier ? Jhe y'ai vendu in goret o y'a deux ans.

François Baudru se sentit dès lors en confiance.

- Ah ! de même, vous queneussez Saint-Chaffouin ...

- Vous rastez p'têt' dans les villaghes ?

- Non, au ras d'l'éghise.

- Vout' êtes don en vouéyaghe ?

- Oué, Jhe seu chet en panne d'essence à cinq kiloumètres ent'rr Surghères et Forghes.

Mon père m'attend dans la vouéture.

- Et beun ! i det pren' son mau en patience ...

- Jh'ai pas pu trouver in' pompe d'ouvarte ...

- Allez-vous loin ?

- A la Rochelle.

Le marchand d'gorets souleva légèrement son chapeau, se gratta la tête.

- Jhe peuriais p't'êt' vous dépanner. Jhe vas à Beauvais. Si vous v'lez monter avec mé. Jhe vous doun'rai ine dizaine de lites d'essence que jh'ai en résarve ? Vous m'les rendrez quand jhe pass'air vers chez vous. Jhe seu d'chez Ragonneau, au ras d'Varaize.

François Baudru crut voir la chance lui sourire à nouveau.

Il accepta avec empressement. Ce fut lui qui voulut absolument régler la note du marchand. Vingt minutes plus trad, le lourd camion stoppait brutalement auprès de la « traction ». Les cochons quelque peu bousculés, se mirent à crier. Le père Baudrut se réveilla en sursaut.

- Peursoune. Jhe son sauvés. Thiau l'homme me prête de l'essence. O lé casiment in vouèzin. I lé d'Varaize.

Après les salutations d'usage, François transvasa le précieux liquide dans sa voiture. Le père Baudru tira sa montre. Il était onze heures un quart. « Jhe s'rons pas trop en r'tard » pensa-t-il. En entendant crier les gorets, il descendit sur la route, jeta un coup d'œil dans le camion.

- O lé des jholies bêtes que vous avez là, fit-il. V'lant t-y cher de thieu temps ?

- 8 à 9 000, ça dépend...

- Qu'en dis-tu, François, jhe ferions beun d'en agh'ter in ?

- O te r'garde, répondit François qui pensait à son rendez-vous où il pourrait arriver sans être trop en retard.

- Si o vous intéresse, jh'peurai aller d'main à Saint-Chafouin, dit le marchand enchanté.

- Entendu.

- Jh'arons étou l'oucasion d'goûter mon pineau, dit encore le père Baudru. Vous m'en direz des nouvelles.

- Après uen cordiale poignée de main, les trois hommes se séparèrent. Et, c'est ainsi qu'après avoir « agh'té in goret », les Baudru purent continuer leur voyage.

Norinne CHABEURSAT

Y'a pus reun coûmme dans l'temps !

Si vous r'gardez darrière,

Vous zou vouérez sûr'ment,

O y'a bein des affaires

Qui sont pûs coûmme dans l'temps.

Vouéyez-vous des beurghères

Astheur, dans l'bout des champs ?

Non ! Ya pûs qu'dau fil de fer

Avec dau courant d'dans.

Vouéla qu'ya pûs d'palisses

Peur abriter dau vent

Les Marles ou beun les « Bisses »

Qui fasiant zeux Nids d'dans.

Les Peurdrix et les Cailles

Queurvant en v'lant mangher
Pusqu'à trouvant su l'tail
Qu'des gueurnes empouésounnées.
Si aneut oub'demain,
Peur là, au Rastaurant,
On vous sart dau Lapin
Y s'ra pûs coûmme dans l'temps ...
Vous pouvez beun yéter
Au darrière d'in tracteur :
Peûr sûr qui f'ra des Pets
Mais ... pas d'la même odeur !
Le chérentais d'ithi
Etail jhamais pressé
Saint-Pierre zou avait dit
In jhôn qui n'en r'cevrait :
« ... Bande de Lambinous !
Qui les avait app'lé
Que fasez vous teurtous
Vous chang'rez dont jhamais ? ... »
Et beun ! sûr qu'en thieu temps
Saint-Pierre s'était trompé
O l'est pas coûmme dans l'temps

Faut les vouér s'ébougher :
O l'est à la chandelle
Qui ramassant les biés
Et teurjhou avec elle
Qui finissant d'seugher.
A la piace de « cochers »,
Ou beun de laitugeons,
O l'est qui l'at manghé
Des granulés d'pouésson !
O m'arrivait souvant
Le Dimanche au matin
Quand jh'avis-t-in moûment
D'rammasser dau crottin ...
Assayez dont, asteur,
D'nen mette dans vout'jhardin
Vous trouv'rez pus d'fumier
Pisqu'o-y-at pûs d'Bourrins ...
Combein res'tout d'Pésants
Qui l'matin peur tuer l'var
Mangheant in bout d'hareng
Arrousé d'Colombard ?
Si vous parlez astheur

Au monde de faire godaille
O yeut peuter l'thieur
Autant que d'mangher d'lail ...
O l'est tout chaviré :
Peur les bêtes et les ghens,
Vous avez biâ cheurher
Y'a pûs reun coûmme dans l'temps.

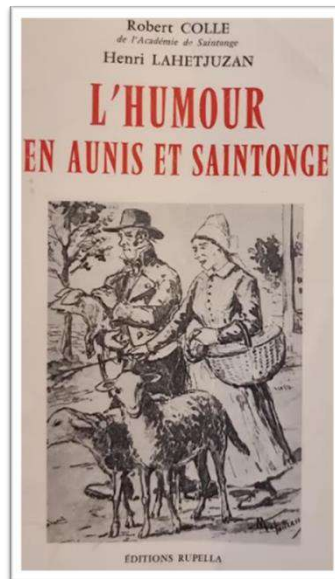
« Texte remis gentiment par Patrick Huraux »

Cadet GROUBOT

Les originaux

Extrait de « L'humour en Aunis et Saintonge » de Robert Colle et Henri Lahetjuzan – Edition Rupella

Le saintongeais est un homme sérieux, équilibré, un peu terre à terre, il se méfie, par définition, de tout ce qui peut apparaître fantaisiste. Et pourtant on peut voir apparaître, même dans le milieu rural ; de joyeux farfelus que l'on appelle des « Originaux » et à qui on passe tout, avec un sourire amusé. Mon grand-père était un « original » : il se permettait de dire au gens des vérités que l'on n'aurait pas toléré d'un autre. Il n'aimait pas faire comme tout le monde, obéir aux conventions sociales, admirer sur commande. Au cours d'un voyage en groupe, pendant que les autres allaient visiter les églises, il s'asseyait par terre, dos à l'édifice, et attendait en fumant sa pipe que la visite soit terminée.



Un jour, ma grand-mère l'avait envoyé chercher des œufs et, comme cela ne lui plaisait pas et qu'il connaissait le respect de ma bonne maman pour le qu'en dirait-on, il les rapporta dans un pot de chambre, porté à bout de bras.

Le père Fournier, que tous les étudiants de Bordeaux de ma génération ont bien connu, car il se promenait dans les rues avec un chapeau tricolore et faisait volontiers des discours politiques devant une absinthe bien tassée, avait été instituteur à Saint-Romain-de-Benêt où, en 1925, il avait illustré de façon très artistique le livre d'or de la commune. « Nout'Saigneur » était un brave homme de Didonne que l'on voyait traverser le village, un grand couteau pointu à la main : il allait saigner le goret. Rabat l'Egail visitait à l'aurore les jardins des voisins et faisait sa provision de petits pois et de fraises (on accusait alors, sans y croire, les anguilles). Rabat l'Egail désigne celui qui marche en décrivant un quart de cercle avec le pied. (Il abat la rosée).

Le Grand Couillandeu, l'homme le plus mal embouché de la commune, avait un joli surnom : « Chargé de classe de belles manières au collège de Casse-à-Fian » (La casse-à-fian étant le tas de fumier). Tourniol, ancien principal du collège de Saintes, devenu député radical, avait promis à ses électeurs de faire supprimer la lune rousse qui faisait es dégâts dans l'agriculture. Tesson était l'ivrogne officiel de Thenac : il avait pris l'habitude de cuver son vin sur la pierre d'un dolmen qui tournait au chat du coq et que l'on appelait « le bénitier de Jacques Tesson ».

Au XVIIIème siècle, Dion du hameau de Thouars, se promenait avec des serpents autour du cou ou dans sa chemise et passait pour sorcier. Renaudin, le commandant du « Vengeur » devenu maire du Guâ, passait son temps dans le clocher, armé d'une longue vue, pour voir si les anglais ne débarquaient pas dans la Seudre. A Royan, le capitaine Samuel, qui avait fait évader Joseph Bonaparte en 1815, envoyait chaque jour à Bordeaux, au journal L'Indicateur, un article météorologique qui se terminait invariablement par : « Beau temps, belle mer », même si la tempête faisait rage.

En 1865, vivait à Royan un certain Matheron que l'on avait surnommé « le Joyeux percepteur de Royan ». Des contribuables étant venus de bon matin à la perception la trouvèrent fermée : furieux, ils firent grand bruit. Matheron apparut en chemise de nuit au haut de son escalier et montra ses fesses en disant :

- Quand vous viendrez avant midi, c'est ce que vous verrez du perceuteur.

Voici maintenant un cas d'originalité bien involontaire :

En 1838, naquit à Saint-Jean-d'Angély Adelaïde Herculine Barbin. Dans un manuscrit publié par Michel Foucault, elle raconte son enfance pauvre et pieuse, son adolescence passée dans une institution religieuse, sa formation d'institutrice, ses amours avec ses compagnes. En effet, elle changea de sexe, fut mise au ban de la société et se suicida à Paris à l'âge de 28 ans. Mérowak, qui se faisait appeler « l'homme des cathédrales » parcourait la France en 1900, habillé en page du Moyen Age, avec un pourpoint, des hauts de chausse cramoisis, et une toque à plume de paon. Il couchait dans les cathédrales et portait cheveux longs, ce qui étonnait à l'époque. Il peignait ses chères cathédrales et c'est sous le porche de celle de Metz qu'il connut sa fiancée. Lors de l'inauguration de l'exposition de 1900, il s'était glissé parmi les ambassadeurs. Son uniforme ayant attiré l'attention du préfet de police, celui-ci lui demanda poliment qui il était et Mérowack sortit sa carte de visite : «Mérowak, ambassadeur de la collégiale gothique».

Qui était ce mystérieux Mérowak ? Il s'appelait Gabriel Robuchon et c'était un ancien élève du collège de Saintes.

Il y a quelques années, je m'étais rendu au château de la Josephtrie pour voir une curiosité archéologique : un pigeonnier dont la voûte et une partie des parois étaient faites d'amphores. Ces amphores, fabriquées jadis à la Chapelle-des-Pots, servaient de nids pour les pigeons. Je fus reçu, très aimablement, par le propriétaire qui me fit entrer dans la salle commune. Il y vivait seul depuis la mort de sa mère, soit une trentaine d'année, et depuis, n'avait jamais fait le ménage.

Le plafond était couvert de toiles d'araignées sur un mètre d'épaisseur. Il mangeait dans une gamelle qu'il n'avait pas nettoyée depuis longtemps et une araignée familière descendait sur le marli de l'assiette pour partager son rustique repas.

Nous avons parlé par ailleurs d'Eutrope Dupon (1823-1897) « député-laboureur » comme il se faisait appeler qui a sa statue à Saint-Germain-du-Seudre.

La Saintonge n'a pas le monopole des « Originaux » et M.Labodinière, dans son livre La Vie Rochelaise à la Belle Epoque, en a signalé un certain nombre : Le «

Coureur infatigable » (sic) qui parcourait les rues avec clochettes et grelots et faisait la quête. Le « Poète », « grand, vêtu d'une redingote et d'un pantalon noirs, bien cravaté, col haut, chapeau haut de forme » qui poussait une voiture à bras et s'installait sous la statue de Fromentin pour vendre ses œuvres. « Fillioux, capitaine des voyous » ivrogne sympathique et parfaitement honnête malgré son surnom. Une mendicante que l'on nommée « la reine des remparts ».

Mais le plus curieux était « l'assassin de Bazaine ». Il s'agissait du Rochelais Louis Hillairaud, bourrelier de son état, qui avait poignardé à Madrid, où il se trouvait en exil, l'ancien maréchal Bazaine, le 18 avril 1887, le blessant grièvement. Avant de commettre son acte, il était allé plonger l'arme de l'attentat dans les eaux de la fontaine de Roland à Roncevaux. On pourrait en citer bien d'autres : Le tisserand-panseur Jean Véron qui vivait au village de Boisrenaud, près de Montendre et qui a droit à une croix et une inscription... le Vipéricide :

C'était un chasseur de vipère qui portait costume complet, y compris la casquette, fait de peaux de serpents. Il touchait une prime par vipère tuée et on organisait un tel massacre qu'à la préfecture, on l'accusa d'en faire l'élevage et, pour contrôle, on le pria d'apporter désormais les animaux vivants. Il glissa donc dans un bocal treize vipères en bonne santé et les apporta à la préfecture. Comme il était tard et que les bureaux étaient fermés, il mit l'objet sur une fenêtre. Pendant la nuit, un orage brisa le bocal et les bêtes se répandirent dans les locaux. Grand émoi à l'arrivée des employés : on envoya chercher le vipéricide qui, malin, rattrapa les douze serpents mais laissa le treizième planer comme une menace à la préfecture où l'on ne chicana plus sur le montant de ses primes. Il mourut à 68 ans d'une morsure de vipère.

Au Douhet, Pierre Merzeau racontait lui-même ses prouesses : il avait sauté la Charente avec son sac de pommes sur une épaule et un sac de marrons sur l'autre. Ses amis, pour lui faire une blague, avaient planté une barre de fer dans le champ de blé qu'il était en train de faucher : il coupa la barre de fer sans même sans apercevoir

Et vous en avez-vous qu'neussus des originaux dan vout' coumune ?



Réponse à joel.lamiraud@free.fr

Réponse Numéro 93

Il s'agit de la gourde ou bidon militaire 14-18 modèle 1877, qui avait été affectée à mon grand-père Raymond Egreteau, alors cycliste sur le front dès le début de la guerre, et rattaché au 107ème d'Infanterie d'Angoulême.

Il avait été réquisitionné avec son propre vélo gagné au Certificat d'Etudes Primaires obtenu en juillet 1907. (Voir mini article en page 10 du journal Boutillon 92).



Gourde 1914-1918

Quelques courriers de nos lecteurs :

Jean Jacques Bonnin Angoulême 16 : OI est une gourde ou bidon militaire modèle 1877, avec son espèce de "douzil" pour permettre l'écoulement facile du liquide et éviter de faire "glouglouter". Inséparable objet dans la représentation du "Poilu", indissociable du casque Adrian (1915), du fusil Lebel et de sa "Rosalie" (les deux, modèle 1886).

Le bidon était accompagné d'un "quart" au fond duquel on pouvait lire parfois la mention : "Merde, il est vide".



Un poilu se fait remplir sa gourde



Le poilu et le pinard

Le vin et la "gnose" ont été des éléments importants dans la conduite de la guerre pour supporter les situations intolérables des tranchées, et ont permis la marche vers la victoire. Malheureusement, dégât collatéral, ils ont aussi été l'occasion pour de nombreux survivants de la Grande Boucherie de devenir alcooliques.

NDLR Mention spéciale pour

l'excellente réponse de l'ami Jean Jacques.

Henri Estève Genillé 37 : Je pense que c'est une gourde de l'armée qui servait à donner du courage pour partir au combat en 14-18.

Thierry Delaunay Saint Césaire 17 : C'est une gourde de poilu. C'est un des éléments du paquetage des poilus incorporés lors de la première guerre mondiale.

Daniel Lemonnier Le Grand Quevilly 76 : Il s'agit d'une gourde militaire des années 1870.

Jean Claude Turpain Voreppe 38 : Je propose une gourde de poilu de 14-18.

Jean Michel Clochard Champagne 17 : C'est une gourde portée par les soldats lors de la première guerre mondiale.

Claude Moulineau Montpellier 34 : Gourde militaire française première guerre mondiale modèle 1877.

Le lien ci-après va vous permettre d'en apprendre plus encore sur les différents modèles de gourdes/bidons que l'on pouvait trouver durant la première guerre.

<http://humanbonb.free.fr/indexGourdes.html>



Une gourde transformée en guitare par un poilu

Histoire de Noyers

Il y a quelques mois, un ami du Boutillon m'interrogeait sur cette expression qu'il avait collectée sans en connaître la signification exacte. **Que peut bien dire "Cent ans p'rr noujhasser, cent ans p'rr noujher, cent ans p'rr cressouner" ?**



« Noujhasser », « noujher », j'en avais déjà une petite idée mais alors « cressouner », mystère ! Dans ce cas-là, je n'avais qu'une chose à faire, faire appel à Joël Lamiraud et lui poser la question : Kétoukolé ? Bien entendu, les réponses ne furent pas longues à fuser.

En voici les contributeurs et les résultats :

Réponse de Michel Chatenet : je connais : « 30 ans noujhassous, 30 ans noujhous, 30 ans ceurvassous ». Un noyer vit un siècle. Il est long à pousser. Il reste donc 30 ans « petit » sans produire. Puis il devient adulte, ça dure 30 ans. Enfin, il commence son déclin, il va mourir (ceurver) et il ne produit plus. Ça dure encore 30 ans. Bien sûr, c'est exagéré mais ça veut montrer la lenteur du cycle de vie d'un noyer.

Réponse d'Alain Moreau : Bonjour Joël ... et à tous, en y regardant d'un peu plus près, il me semble qu'il s'agit d'une pensée profonde sur les âges de la vie. Voir les différents lexiques dont le MUSSET actualisé par Maryse, livret n°5 page 52. "Nougher, nougheasse" ne semblent pas avoir de difficulté de traduction. "Cressouner" est intéressant : on y trouve le sens de croissance "tou cha'pti" et plus encore. Noyer ou pas : il serait intéressant de regarder le sens de ce dernier mot dans l'environnement de l'expression ...

Réponse de Francis Bouchereau : Bonjour à tous. Désolé, je ne connais pas cette expression. Une noujhasse, repousse de noyer, est aussi une fille "sauvage" et noujhasser, je l'ai entendu correspondait à cheunasser. C'était plutôt des Vendéens, si mes souvenirs sont bons. Le noujher, olé le noyer chez nous autres. Quel rapport ? Quant à cressouner, je ne connais pas, même si le glossaire dit que la cressounète c'est le cresson des prés (cardamine). Je ne vois pas le rapport. Sucrer les pissenlits par la racine ?

Réponse de Philippe Lanoue :

J'ai lu cette expression dans un livre sur la culture du noyer de Jean Louis Neveu. Cent ans noujhasun, cent ans noujhae, cent ans crvassun. Traduction : "Cent ans jeune noyer, cent ans noyer, cent ans vieux noyer". Autre citation : Il faut environ 60 ans pour qu'un noyer soit dans sa grande force. Il est rare que celui qui le sème voit sa plus grande élévation.

Réponse de René Riberaud :

Cent ans noujhasun, cent ans noujhé, cent ans queurvasson. Cent ans petit noyer, cent ans noyer, cent ans noyer agonisant. C'est un résumé de la vie d'un noyer (l'arbre).

René Riberaud

Synthèse :

L'expression "Cent ans p'rr noujhasser, cent ans p'rr noujher, cent ans p'rr cressouner" semble être une réflexion sur les différentes phases de la vie d'un noyer, chaque phase durant environ un siècle.

Avec tous nos remerciements aux nombreux contributeurs cités plus haut et qui permettent ainsi à chacun de se faire une idée et en attendant la suite, je m'en vais planter mon noyer. Car comme le dit un proverbe chinois, *« il y a qu'un seul bon moment pour planter un arbre, c'était il y a 20 ans et l'autre bon moment, c'est maintenant »*. Et si je plantais un noyer maintenant ?

Le noyer (*Juglans regia*) est originaire des régions tempérées et chaudes de l'hémisphère nord, principalement d'Eurasie et d'Amérique du Nord. Il appartient à la famille des Juglandacées. Les premières traces de noyers remontent à l'ère tertiaire, et des fossiles de fleurs, de fruits et de pollen attestent de leur présence dans l'hémisphère Nord dès le quaternaire.

Le noyer est cultivé pour plusieurs raisons :

- **Bois** : Le bois de noyer est très prisé en ébénisterie en raison de sa qualité et de sa durabilité. Il est utilisé pour fabriquer des meubles, des planchers et d'autres objets en bois.
- **Fruits** : Les noix, fruits du noyer, sont riches en huile et sont consommées pour leurs bienfaits nutritionnels. Elles sont utilisées dans la cuisine et pour la production d'huile de noix.
- **Ornement** : Le noyer est également planté comme arbre d'ornement en raison de son port majestueux et de son feuillage dense.

Noyers en Charente et Charente-Maritime.



Oui, il existe des noyers en Charente et Charente-Maritime. Par exemple, l'abbaye augustinienne de Sablonceaux en Charente-Maritime abrite un magnifique noyer noir, planté entre 1860 et 1870. Ce noyer est un spécimen remarquable avec une circonférence de 6,14 mètres et une frondaison large de 35 mètres. Le noyer a des feuilles composées de 7 à 9 folioles ovales et pointues. Sa floraison se fait en deux étapes : les fleurs mâles apparaissent sous forme de chatons pendants, tandis

que les fleurs femelles sont regroupées en petits épis. La période de floraison s'étend d'avril à mai, et les fruits (les noix) mûrissent entre fin septembre et fin octobre. Fruits : Les noix sont des drupes vertes, entourées d'un brou charnu qui s'ouvre à maturité pour libérer la coque contenant le cerneau. Le brou est souvent utilisé pour préparer des boissons comme le vin de noix.

Ébénisterie et Menuiserie : Le bois de noyer est très prisé en ébénisterie pour sa couleur brune et ses veines contrastées. Le bois de noyer a été largement utilisé dans l'ameublement traditionnel saintongeais en raison de ses qualités esthétiques et de sa durabilité. Il est utilisé pour fabriquer des meubles de qualité, des planchers, et des objets décoratifs. Sa densité et sa dureté en font un matériau idéal pour des



créations durables et esthétiques. Armoires et vaisseliers étaient ornés de moulures et de sculptures, témoignant du savoir-faire des artisans locaux. Les vaisseliers, en particulier, étaient des pièces maîtresses de la maison, où la vaisselle était exposée avec fierté.

Tables et Chaises en noyer étaient robustes et pouvaient accueillir de grandes familles. Elles étaient souvent accompagnées de bancs ou de chaises paillées, fabriquées également en noyer ou en peuplier.

Le lit à quenouille, typique de la région, était souvent fabriqué en noyer. Ce type de lit était caractérisé par ses montants sculptés et ses ornements décoratifs. Des coffres et des boîtes en noyer étaient utilisés pour ranger les affaires personnelles et les objets de valeur. Ces pièces étaient souvent décorées de motifs sculptés et de ferrures en métal.

Cuisine : Les noix sont utilisées dans diverses préparations culinaires, notamment en pâtisserie, mais aussi pour la production d'huile de noix, très appréciée pour ses qualités gustatives et nutritionnelles.

Le brou de noix, qui est la partie verte et charnue entourant la coque de la noix, est souvent utilisé pour diverses préparations culinaires et boissons. Les noyers ont toujours été importants dans la culture locale de la Saintonge. Les noix étaient récoltées et utilisées dans diverses préparations culinaires, notamment dans la fabrication de l'huile de noix et du vin de noix. Dans « Le Charentais qui mangheait six fouès p'rr jhours » Goulebenèze décrit le disciple de Saint Pierre qui après avouèr feurmojher son bétyair « mangheait in' moulu saurette su la grille avec de l'eul de noix ».



Pour les gourmands, le brou de noix est traditionnellement utilisé pour préparer le vin de noix, une boisson alcoolisée obtenue par macération des brous de noix dans du vin rouge, souvent avec l'ajout de sucre et d'épices comme la cannelle ou la vanille. Cette boisson est appréciée pour son goût unique et ses propriétés digestives.

Recette de Vin de Noix Charentais



Ingrédients :

- 25 noix vertes avec leur enveloppe
- 5 litres de vin rouge naturel à 12° minimum (ou de vin blanc)
- 1 kg de sucre
- 1/2 litre d'alcool à 50°
- Écorces d'orange amère (si possible)
- Cannelle en bâtons
- Clous de girofle
- 1 gousse de vanille
- 1 cuillère à café de thé noir nature

Préparation des Noix :

Cueillez les noix vertes vers le 21 juin. Lavez-les et essuyez-les avec du papier absorbant.

Conservez toutes les parties de la noix verte, y compris l'enveloppe. Il faut simplement venir concasser les noix. Le plus simple est d'utiliser un marteau et de leur donner un léger coup pour les casser sans les écraser.

Macération des Noix dans l'Alcool :

Mélangez tous les ingrédients dans une grande casserole ou une bassine.

Remuez de temps en temps, tous les 3 ou 4 jours.

Macération :

Laissez macérer au moins 90 jours dans un bocal fermé en remuant souvent.

Filtrage et Mise en Bouteille :

Filtrez soigneusement et mettez en bouteilles.

Laissez vieillir dans un endroit frais et à l'abri de la lumière au moins jusqu'au Noël suivant. Plus vous attendrez pour déguster votre vin de noix, meilleur il sera ! Vous pouvez même attendre 1 an ou 2 avant de déboucher votre première bouteille.

Noyer de Sablonceaux (Sablonceaux, patrie de Pierre Dumousseau) :

L'abbaye de Sablonceaux en Charente-Maritime abrite un magnifique noyer noir, planté entre 1860 et 1870. Ce noyer est l'un des plus anciens de France et est considéré comme un arbre remarquable en raison de sa taille impressionnante et de son histoire. Il est souvent admiré pour son port majestueux et son feuillage dense. L'abbaye de Sablonceaux, fondée au XIIe siècle, a été un lieu de prière et de contemplation, et le noyer y a été planté pour célébrer l'indépendance des États-Unis d'Amérique, selon certaines sources

Enfin pour terminer cet article sur le noyer, en ayant une pensée émue pour Pierre Dumousseau, je ne résiste pas à vous proposer un conte de ma composition. Une histoire qui se passe non loin de la petite commune de Buffeajheasse du côté de Matha. Village imaginaire ou en réalité, il se passe toujours quelque chose de vrai.

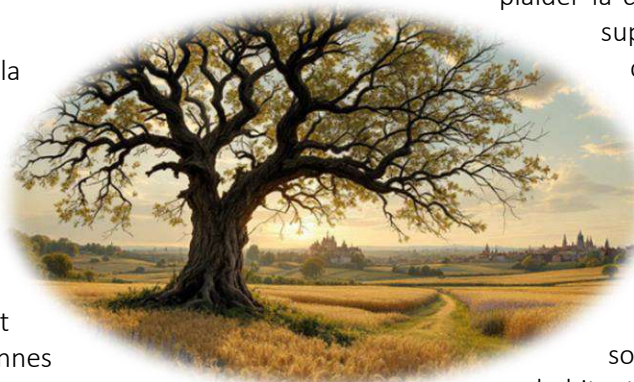
Dominique Porcheron

A l'ombre du noyer disparu,

En ces temps tumultueux de la Révolution française, dans la presque paisible campagne de Saintonge, un grand noyer se dressait fièrement près du hameau de Frâgna, non loin du village de Buffeajheasse. Cet arbre majestueux, témoin silencieux des secrets et des drames de la région, était le lieu de rendez-vous favori de Marie, une jeune fille au cœur pur et au regard pétillant de malice.

Marie, fille unique d'un modeste paysan protestant, avait grandi en écoutant les récits de son père sur les anciennes traditions et les légendes locales saintongeaises. Elle aimait se réfugier sous l'ombre protectrice du noyer, où elle rêvait d'un avenir meilleur, loin des troubles qui agitaient le pays. C'est là qu'elle rencontra Pierre, le fils d'un marchand bourgeois et catholique, venu s'installer dans les environs pour échapper à l'agitation révolutionnaire. La rencontre avec ce jeune bellâtre fut un coup de foudre, et bientôt, ils se retrouvèrent régulièrement sous le noyer, partageant des moments de complicité et d'amour naissant mais toujours dans le respect de l'un et de l'autre.

Cependant, leur idylle était menacée par des différences sociales bien réelles et les tensions de l'époque. Le père de Marie, un homme rude et fier, désapprouvait cette relation. Il craignait que les rumeurs et les jalousies du village ne viennent ternir



l'honneur de sa famille. Un jour, alors que Marie et Pierre se promenaient près du noyer, le père de Marie, ivre de colère, les surprit. Il accusa Pierre de profiter de l'innocence de sa fille et lui ordonna de ne plus jamais revenir dans le village où il n'avait rien à espérer de bon.

Mais les amours de Marie et Pierre étaient plus fortes que les interdits. Ils continuèrent à se voir en secret, sous le couvert du noyer centenaire. Cependant, le destin allait bientôt frapper cruellement. Un jour, le père de Marie, persuadé que son cochon nommé Arthur s'était égaré, s'aventura sur la propriété interdite du seigneur local. Il fut surpris par les gardes et, dans un accès de panique, prétendit rechercher son sac plein de noix. Mais les gardes, méfiants, le conduisirent au seigneur, qui, sans pitié, le fit emprisonner pour violation de propriété. Marie, désespérée, supplia Pierre de l'aider à sauver son père. Mais Pierre, craignant les représailles et les conséquences pour sa propre famille, hésita. Le temps pressait, et Marie, dans un acte de désespoir, décida de se rendre elle-même au seigneur pour

plaider la cause de son père. Cependant, le seigneur, insensible à ses supplications, la chassa sans ménagement. Le père de Marie fut condamné à une lourde peine, et la famille sombra rapidement dans la misère. Marie, brisée par le chagrin et la trahison de Pierre, ne trouva plus la force de vivre. Elle se retira sous le noyer, où elle passa ses derniers jours à pleurer son amour perdu et son père emprisonné. Le noyer, témoin silencieux de cette tragédie, sembla lui-même se flétrir sous le poids du malheur.

Aujourd'hui, le noyer a disparu, emportant avec lui les souvenirs de cette histoire d'amour et de désespoir. Mais les habitants de Frâgna se souviennent encore de Marie, de son amour pour Pierre, et de la cruauté du destin qui les a séparés. Et parfois, lorsque le vent souffle doucement dans les champs, on dit que l'on peut encore entendre les murmures de leurs promesses brisées, portés par le souffle du temps.

C'est à l'emplacement du noyer disparu, qu'aujourd'hui, le maire du village vient cueillir à la saison des morilles en cachette, s'assurant que personne ne le suive, sauf peut-être le conteur de cette histoire, qui garde précieusement ce secret, témoin des récits oubliés et de légendes de cette partie de Saintonge. Croyez-le ou croyez le pas, il y a sûrement quelque chose de vrai dans cette histoire-là.

Firmin COMPAGNON

Livre à vous conseiller



Pendant que le festival « Un Violon sur le Sable » bat son plein à Royan, d'étranges personnages hantent les bords de Seudre. Leur attitude mystérieuse intrigue William, un ostréiculteur du bassin de Marennes-Oléron. Sans imaginer les dangers que sa curiosité lui fait courir, ce quadragénaire romanesque entame alors une enquête dont les enjeux le dépassent. Au point que l'enchaînement des événements va bouleverser sa vie. Mais le début des ennuis peut coïncider avec une... embellie. Partageant avec sa compagne ses préoccupations au sujet de cette affaire d'espionnage, William donne inconsciemment une nouvelle chance à une relation qui battait de l'aile. Ensemble, avec


la mort à leurs trousses, c'est toute leur existence qui prend une nouvelle dimension. Seront-ils emportés par la houle ? Un ton décalé, une écriture espiègle, ce Thriller made in Charente-Maritime tient toutes ses promesses.

L'auteur

Photographe, réalisateur vidéo, animateur pendant dix ans d'une émission de jazz, Jacques-Edmond Machefert aime les mots, les images, la musique et le littoral charentais. Il y a campé le décor de son émouvant recueil de souvenirs, « De sable d'écume et d'immortelles ». D'abord auteur de romans de terroir, avec notamment « Oh ! Marylou », évocation nostalgique et tendre des années soixante, l'auteur s'est vite orienté vers son domaine de prédilection, le roman policier. Sa « Trilogie Royannaise », publiée par les éditions Terres de l'Ouest en témoigne. « Saintes Frayeurs » inspiré par l'affaire de « l'assassin de la pleine lune » a été primé par l'Académie de Saintonge.

Informations et spectacles

Pour en savoir plus, cliquer ici : <https://www.facebook.com/share/r/18UGV35LN7/>



La Saintongaise

Cultures & Traditions

Organisé par le Lions International de Saint Jean d'Angély
Événement au profit d'actions pour la vue,
avec le soutien de la ville de Saint Jean d'Angély.


Samedi 5 Juillet 2025
à Saint Jean d'Angély

Salle Aliénor d'Aquitaine & Place de l'hotel de ville - Chapelle des Bénédictines

Un Salon Exceptionnel, avec plus de 30 exposants sélectionnés par nos soins.
un événement unique qui met à l'honneur les artisans, producteurs et créateurs locaux de la Saintonge.

Salle Aliénor d'Aquitaine et place de la mairie :

- Le talent des artisans, des créateurs et des producteurs de notre région.
- Des cadeaux originaux à acheter tout en soutenant l'économie locale.



Un spectacle Authentiques, plongez dans les traditions saintongaises avec :
(détail du programme ici)

- Un hommage musical à Goulebenéze par Mathieu TOUZOT.
- Le groupe folklorique "Les Batégails de Saintonge".
- Des scénettes patoisantes par la compagnie du Clair de Lune.
- Des histoires de Goulebenéze, Simounet etc.. et quelques histoires malicieuses glanées au fil du temps. *La Nine* avec son esprit vif et sa gouaille en patois charentais, vous fera revivre la tradition orale locale avec humour et émotion.
- La Mounette, elle balade son patois francisé à travers les Charentes, mêlant tendresse, poésie et humour. Avec elle, plongez dans la vie d'antan en Saintonge et savourez des anecdotes savoureuses, entre rires et souvenirs.
- Un spectacle de clown pour toute la famille.



Infos pratiques :

- **Date :** Samedi 5 juillet 2025 de 9h à 18h
- **Lieu :** Saint-Jean-d'Angély
- **Entrée :** 3€ (gratuit pour les moins de 12 ans)
- **Restauration sur place :**
 - **Restauration :** sur place le midi auprès d'un Food Truck proposant un bar à huîtres et diverses spécialités.
 - **Buvette :** différentes boissons sans alcool, bière pression et limonade artisanales Saintongaise

Association Docteur Jean - Rouffiac Patrimoine

Le mot du Maire David Musseau « C'est une grande satisfaction aujourd'hui, pour ma part, d'accueillir la création de cette toute nouvelle association culturelle du Dr Jean dans notre commune de Rouffiac. Une belle initiative portée par Mr Christian Blin, son arrière-petit-fils qui a choisi d'honorer la mémoire de son illustre aïeul, ancré en une association dédiée à son héritage. Le Dr Jean, figure emblématique, a marqué l'histoire de notre village par son engagement et ses actions, qui fut non seulement un médecin dévoué, un maire et conseiller d'arrondissement du canton de Pons, mais aussi un auteur de pièces de théâtre dont « La Mérine à Nastasie » un héritage culturel qui mérite une nouvelle mise en lumière. Cette initiative est une formidable opportunité pour Rouffiac. Elle illustre notre volonté affirmée depuis notre début de mandat, de rapprocher la culture de nos habitants et d'insuffler une nouvelle dynamique à notre territoire. Grâce à cette association, son souvenir ne se limitera pas au récit et au monument, mais vivra à travers des projets concrets, porteur des valeurs qu'il a incarnées, nous pourrons faire revivre les œuvres du Dr Jean mais aussi encourager de nouvelles créations artistiques et renforcer le lien social autour d'événements culturels. Par ailleurs cette demande s'inscrit pleinement dans notre ambition de valoriser les attraits de notre commune. Nous avons la chance d'être par la flow vélo, itinéraire d'exception qui attire chaque année de nombreux visiteurs avides de découvertes. Quelle belle opportunité pour eux de s'imprégner de l'histoire de notre territoire, de longer le fleuve Charente en rencontrant ceux qui font vivre nos villages avec passion. J'invite donc chacune et chacun d'entre vous, élus, associations, habitants, à s'approprier cette initiative, à la faire vivre et grandir ensemble. Faisons de cette association un pont entre nos communes et une invitation au voyage pour tous ceux qui auront la curiosité de s'arrêter et d'explorer notre belle région. Rouffiac le Village de la Mérine. »

Il n'est pas impossible que d'ici la fin de l'année 2025 l'Association du docteur Jean nous réserve une belle surprise. La rédaction du Boutillon saura vous en tenir informé dès que possible.



Le pique-nique du Boutillon des Charentes, c'est un moment de convivialité et de bons moments à partager ensemble. C'est aussi l'occasion de rencontres entre les amis du Boutillon et les patoisants saintongeais. Pensez à noter cette date à votre agenda.

Une blague de ChaCha

J'ai investi dans une pompe à chaleur.



Qu'étou Qu'olé

THEATRE PATOISANT



Spectacle inédit :
pièces - sketches - chants

SALLES D'ANGLES

Salle Polyvalente

Vendredi	Samedi	Dimanche
21 Mars	22 Mars	23 Mars
20 h 30	20 h 30	14 h 30

LES METAIRIES

Salle des fêtes

Vendredi 28 mars - 20 h 30

Réservations au 06 99 84 85 04

Entrée : 7 euros + 12 ans - BUVETTE

Danielle Cazenabe
au chant

Barbara
et
Moustaki

Yannick Astoul
au chant
et à la guitare

Spectacle de 1h30
en hommage à leur histoire commune

Impressé par nos soins • Ne pas jeter sur l'espace public

En partenariat avec le comité des fêtes de Trois-Palis
SAMEDI 22 MARS 2025 À 20H30
À LA SALLE DES FÊTES DE TROIS-PALIS
Réservation obligatoire au 06 15 48 28 72

10€

Site internet • <https://danor171.wixsite.com/nine>
Danielle Cazenabe au 06 79 05 15 12 ou danor17@orange.fr

DESSINS DE LUCAZEAU



Le Boutillon des Charentes

Rédacteur en chef : Dominique Porcheron (Le Fî à Feurnand) - bonsoirsaintonge@gmail.com

Webmaster : Benjamin Péronneau (Le fî à Piârre) - peronneaubenjamin@outlook.fr

Site internet : <http://journalboutillon.com/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/journalboutillon>